

Indicateurs économiques et sociaux de la CGT

Comprendre
les chiffres
pour mener
la bataille
des idées



« La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, elle est d'échapper aux idées anciennes. »

John Maynard Keynes, (1936),
Théorie générale de l'emploi, de l'Intérêt et de la monnaie

Indicateurs économiques et sociaux de la CGT

**Comprendre les chiffres
pour mener
la bataille des idées**

Conception – réalisation :
Pôle économique / Espace information et communication de la CGT
Imprimerie : xxxxxxxxxxxx / Tirage : xxxxxxxx / janvier 2020



SOMMAIRE

P06 Édito

P08 Chapitre I / Travail et emploi

P09 Deux actif-ve-s sur dix privé-e-s
d'un emploi à taux plein

P10 Chômage de longue durée :
multiplié par 2,5 en dix ans

P11 Il y a beaucoup moins d'emplois
vacants que de demandeur-se-s
d'emploi

P12 Le taux de précarité a doublé en
trente-cinq ans

P13 Temps de travail et productivité

P14 Temps partiel : un symptôme de
sous-emploi

P15 L'aberration des heures
supplémentaires

P16 Des conditions de travail toujours
plus dégradées

P17 La difficile mesure de la
« plateformes » du travail

P18 Micro travail : le travail en miettes

P19 3 emplois sur 10 profondément
transformés par la robotisation

P20 Chapitre II / Pouvoir d'achat et inégalités

P21 Des inégalités qui ne cessent
d'augmenter

P22 Part du travail : chute il y a quarante
ans et stagnation depuis

P23 Salaires et dividendes : le capital
rafle la mise

P24 Salaires : la grande stagnation

P25 Les 10 % les plus riches gagnent plus
que les 40 % les plus pauvres réuni-e-s

P26 Inégalités salariales femmes-
hommes : un quart en moins

P27 Les plus riches vivent douze ans de
plus que les plus pauvres

P28 Le prix de l'immobilier : symptôme
de la hausse des dépenses
contraintes

P29 70 % du patrimoine en France
provient de l'héritage

P30 Bernard Arnault : 15 000 € toutes
les 30 secondes

P31 Des riches de plus en plus
nombreux

P32 Paradis fiscaux : un manque à
gagner colossal pour les finances
publiques

P33 Chapitre III / Protection sociale et services publics

P34 Financement de la Sécu : le
paritarisme en danger

P35 Taux de pauvreté : triste record
d'Emmanuel Macron

P36 La protection sociale : dernier
rempart contre le chaos néolibéral

P37 Les prestations sociales : rustine du
libéralisme

P38 Retraité-e-s : des pensions bradées

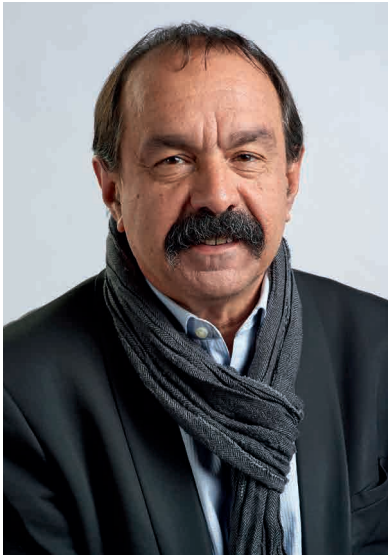
P39	Nous vivons plus longtemps... mais dans quelles conditions ?	P58	La balance commerciale française : symptôme du malaise industriel
P40	Les jeunes générations sacrifiées sur l'autel de l'austérité	P59	La dette publique : un problème néolibéral
P41	Accès à la médecine : l'abandon des pouvoirs publics	P60	Chaque Français-e naît avec un patrimoine net de 4314 €
P42	La culture : victime du dogme budgétaire	P61	L'État empreinte désormais à taux négatifs
P43	L'emploi public : moteur du développement économique	P62	La politique monétaire à bout de souffle
p44	La ruralité : grande oubliée des services publics	P63	C'est la dette privée qui doit nous inquiéter
P45	Chapitre IV / Le coût du capital	P64	Plus d'une banque systémique sur dix est en France
P46	Impôts sur les sociétés : la chute dans les économies avancées	P65	Chapitre VI / Environnement
P47	Le pouvoir actionnarial et la financiarisation de l'économie	P66	Les plus riches sont celles et ceux qui polluent le plus
P48	Le coût économique du capital : plus de dividendes versés que d'investissements nouveaux	P67	La destruction insoutenable des sols
P49	Recherche et développement : sous-investissement chronique	P68	Énergies renouvelables : un échec inévitable sans politique industrielle
P50	L'industrie sacrifiée	P69	CO ₂ : l'enjeu majeur des transports
P51	Exonérations de cotisations : une trappe à bas salaires	P70	Fret ferroviaire : la France à la traîne
P52	Coût du capital : les niches sociales	P71	Précarité énergétique : + 4,2 % d'interventions suite à des impayés
P53	Des cadeaux fiscaux qui grèvent les finances publiques	P72	Passoires thermiques : 7,4 millions de foyers mal isolés
P54	Ces profits qui échappent à l'impôt	P73	Empreinte carbone : + 20 % en trente ans
P55	Le CAC 40 raffole des paradis fiscaux	P74	Diminuer le temps de travail : une mesure écologique
P56	Chapitre V / Éléments macroéconomiques	P75	Conclusion
P57	La folle course à la compétitivité en Europe	P76	Glossaire

Édito /

DES CHIFFRES POUR CONVAINCRE

Chaque jour, chaque soir, des membres du gouvernement, des représentant-e-s patronaux ou des éditorialistes économistes auto-proclamé-e-s, nous assènent leur vérité sur la situation économique et sociale de notre pays. Nul besoin de préciser que leurs discours manquent d'objectivité et que leurs arguments sont orientés dans le but de nous convaincre des bienfaits des politiques ultra-libérales. L'économie, les indicateurs sociaux et les statistiques ne sauraient être compris-es que par des spécialistes...

Par conséquent, à la CGT, nous avons imaginé un antidote aux idées dominantes avec la publication de ce livret à partir de données statistiques connues de toutes et tous mais... en donnant une analyse différente. Il reprend simplement des thèmes et sujets de notre quotidien, dans l'activité revendicative, afin de faciliter notre travail d'argumentaires et d'explication vis-à-vis de nos collègues.



Ce livret, que nous souhaitons actualiser et publier chaque année, est conçu comme un outil pour chaque militante et militant de notre organisation, afin d'aider à la construction de revendications. Chacune de ses pages est conçue pour aider à la réalisation de tracts, à faciliter l'organisation de journées d'études ou sessions de formation en direction des syndiqué-e-s.

Il aide à la compréhension d'un monde où capital et travail s'affrontent en permanence pour une autre répartition des richesses avec la volonté d'ouvrir des perspectives pour plus de justice sociale et un respect de la planète.

Alors bonne lecture !

Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT

Chapitre I /

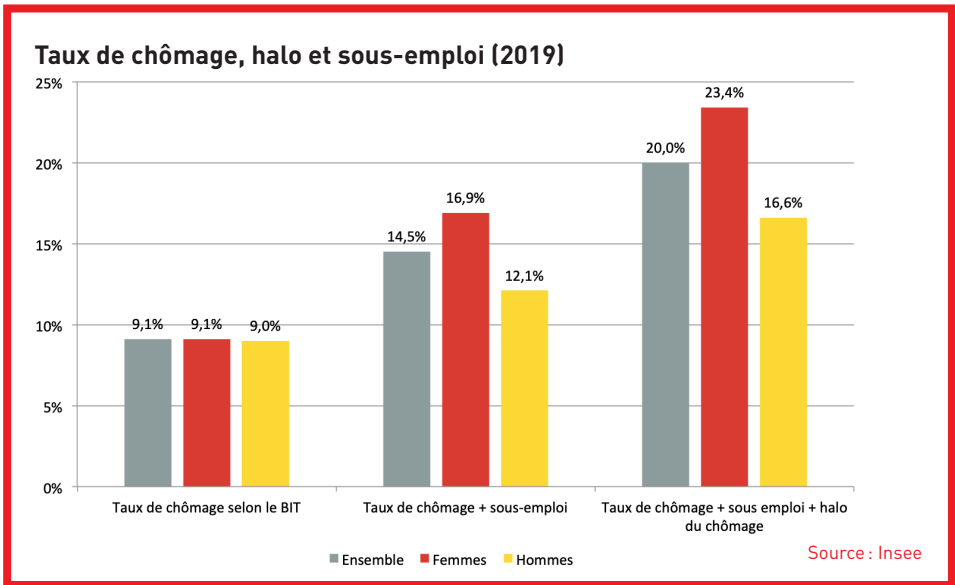
TRAVAIL ET EMPLOI

Le travail est un élément structurant de notre société. Au-delà de la place qu'il y occupe, le travail – ou au contraire l'absence de travail – est prépondérant dans la vie de chacun. Ainsi, en France, un-e salarié-e à temps complet (39,1 heures par semaine en moyenne) passe 20,5 % de sa vie au travail. Si on retire les temps physiologiques (sommeil, alimentation et toilette), c'est même 35,7 % du temps des salarié-e-s qui est passé au travail. Au vu de ces chiffres, il est d'autant plus important que le travail soit émancipateur et que chacun-e y trouve sa place.

Travailler moins pour travailler tout-e-s et mieux n'est donc pas un simple slogan, c'est un véritable projet de société !

Les indicateurs que nous présentons dans ce chapitre pointent les principaux éléments clés liés au travail et à l'emploi : chômage, emplois vacants, productivité... Les sujets traités permettent de déconstruire certains poncifs libéraux bien ancrés dans le débat public. Ils rappellent également la nécessité – si besoin était – de lutter pour conquérir de nouveaux droits.

Deux actif-ve-s sur dix privé-e-s d'un emploi à taux plein



Le taux de privation d'emploi pour comprendre la réalité du marché du travail

Le taux de chômage tel qu'il est repris généralement est insuffisant pour comprendre la situation détériorée du marché du travail. Nous proposons un autre indicateur : le taux de privation d'emploi. Alors que le taux de chômage officiel est de 9 %, le taux de privation d'emploi, comprenant le sous-emploi (c'est-à-dire essentiellement le temps partiel subi) et le halo du chômage (toutes les personnes sans emploi mais non comptabilisées), est lui du 20 %. 2 actif-ve-s sur 10 sont donc privé-e-s d'un emploi à temps plein.

Les femmes premières concernées

Les chiffres fournis par l'Insee pourraient laisser penser que la situation des femmes est similaire à celle des hommes, avec un chômage se situant autour de 9 %. Il faut intégrer le sous-emploi pour que l'écart se creuse, passant à 16 % pour les femmes contre 12 % pour les hommes. Lutter contre le sous-emploi est autant affaire de justice sociale que d'égalité femme/homme.

Il faut une politique économique d'envergure

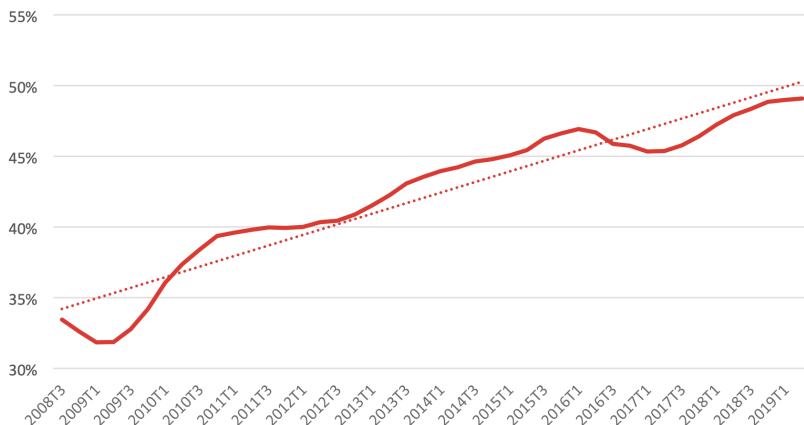
Il ne suffira pas de « traverser la rue » pour résoudre le problème massif de la privation d'emploi. Deux leviers doivent être activés : la réduction du temps de travail par le passage aux 32 heures, et une politique d'investissement massive seule à même de résoudre le chômage de masse. Il est urgent d'interdire les temps partiels imposés par l'employeur-se comme nous le revendiquons.

Taux de privation d'emploi à taux plein :

2 actifs sur 10 !

Chômage de longue durée : multiplié par 2,5 en dix ans

**Part des chômeur-se-s de longue durée (un an ou plus)
dans le chômage total**



Source : Pôle emploi, Dares, STMT

La durée du chômage s'allonge

Si le nombre de privé-e-s d'emploi donne une indication de l'état du marché du travail, on peut affiner encore le chiffre en regardant combien de temps ces dernier-ère-s restent éloigné-e-s de l'emploi. Le constat est alarmant : entre 2008 et 2019, le nombre de demandeur-se-s d'emploi de longue durée a été multiplié par 2,5, passant d'environ un tiers à près de la moitié du total des chômeurs et chômeuses. Pire encore, 17 % des personnes concernées sont au chômage depuis trois ans ou plus (contre 9 % en 2008).

Les conséquences de la crise et de l'incurie des gouvernements

La croissance du chômage de longue durée à partir de 2008 est la conséquence de la crise dite des « subprimes » qui a éclaté la même année. Sa progression constante jusqu'à aujourd'hui montre l'incapacité des gouvernements successifs à apporter une réponse à cette crise. Par conséquent, ce sont plusieurs millions de personnes qui sont durablement éloignées de l'emploi. C'est toute la cohésion sociale qui est mise en péril. Quelle est la réponse du gouvernement actuel ? La lutte contre les chômeur-se-s par un contrôle accru, au lieu de lutter contre le chômage par une politique d'investissement que nous appelons de nos vœux et par la sécurisation des parcours grâce à la sécurité sociale professionnelle.

**Pour plus de détails, voir
le Mémo 14 du Pôle éco**

Il y a beaucoup moins d'emplois vacants que de demandeur·se·s d'emploi



17
c'est le nombre
de demandeur·se·s d'emploi
par emploi vacant en France
(catégorie A,B,C)

(Sources : Dares, Pôle emploi, calculs des auteurs)

Le nombre d'emplois vacants est souvent mis en avant pour expliquer le niveau du chômage en France. Certes, ce nombre est au plus haut depuis le nouveau mode de calcul de fin 2015, mais cela coïncide simplement avec la baisse du chômage. Pour les entreprises de plus de 10 salarié·e·s, le taux d'emplois vacants est estimé à 1,33 % au deuxième trimestre 2019. Il est tout à fait normal que moins il y a de chômeur·se·s, plus il est difficile de trouver un·e salarié·e pour un·e employeur·se.

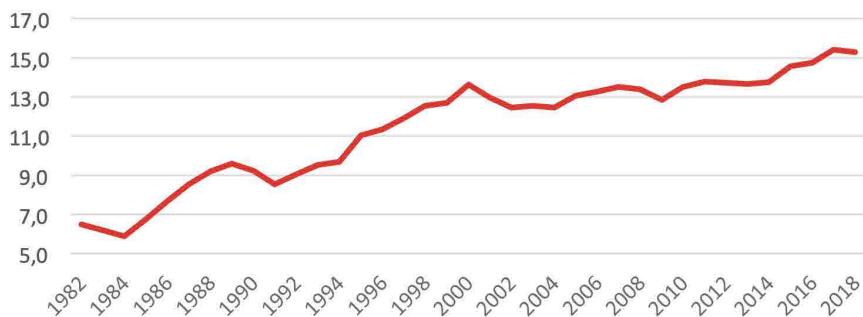
Les emplois vacants, une goutte d'eau dans l'océan du chômage

Il est important de mettre en lien le nombre d'emplois vacants et le nombre de demandeur·se·s d'emploi. Ainsi, si tous les emplois vacants étaient pourvus, seul·e·s 6 % des demandeur·se·s d'emploi auraient retrouvé un emploi et le taux de chômage passerait à environ 8 %. Autant dire que même dans ce cas, le problème du chômage de masse serait loin d'être résolu.

Pour plus de développement, voir l'article « Idée reçue : Vous voulez travailler ? Il y a des offres ! », *Lettre éco* n° 31, juillet-août 2019

Le taux de précarité a doublé en trente-cinq ans

Part en % dans l'emploi salarié des formes particulières d'emploi (CDD, intérimaires et apprentis)



Source : Insee

Les précaires comme variable d'ajustement

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la part des travailleur-se-s en situation de précarité ne cesse d'augmenter pour s'élever aujourd'hui à plus de 15 %. **Plus de 85 % des embauches se font actuellement en CDD** alors même que ces derniers sont de plus en plus précaires car leur durée a considérablement baissé. En 2017, 50 % des CDD duraient moins de cinq jours, **et 25 % moins d'une journée.**

Un-e jeune travailleur-se sur deux en emploi précaire

Les jeunes sont les premières victimes de cette augmentation de la précarité. Seul-e-s 60 % des travailleur-se-s de moins de 30 ans en emploi sont en CDI, et ce sans compter le chômage qui touche également davantage les jeunes. **Ainsi, sur les 15-24 ans, le taux de précarité s'élève à plus de 50 %.** Cette réalité trop souvent intériorisée et acceptée doit être combattue avec force. La précarité n'a pas à être un rite de

passage pour les plus jeunes. C'est pourquoi nous nous battons pour l'accès à un CDI dès l'entrée sur le marché du travail.

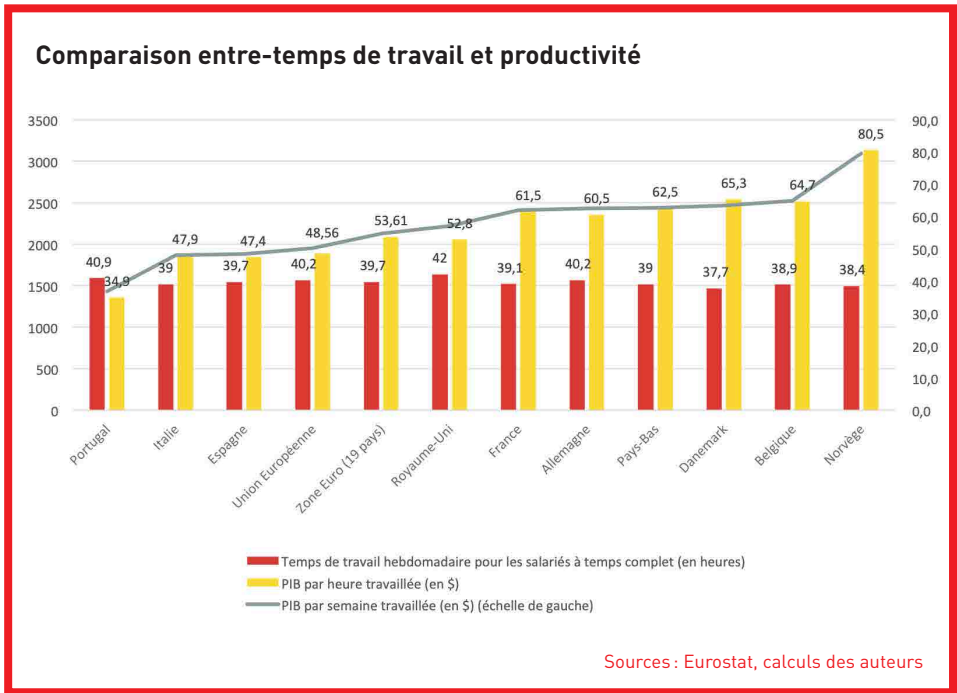
La précarisation, obstacle à la syndicalisation

Ce « turnover » important empêche la stabilisation des salarié-e-s et nuit fortement à la constitution d'un collectif de travail. Le syndicalisme est donc victime de ce raccourcissement des contrats courts. Les salarié-e-s en contrat court et celles et ceux en contrat long n'ont pas forcément d'intérêts communs. De plus, émettre des revendications peut nuire aux perspectives de prolongement de contrat des salarié-e-s précaires.

L'inquiétante augmentation du taux de rotation

Le taux de rotation correspond à la moyenne du nombre d'entrée et de sortie pour 100 salarié-e-s. Il a explosé dans le tertiaire, passant de **40 % en 1993 à 130 % en 2017**, nuisant fortement à l'action collective.

Temps de travail et productivité



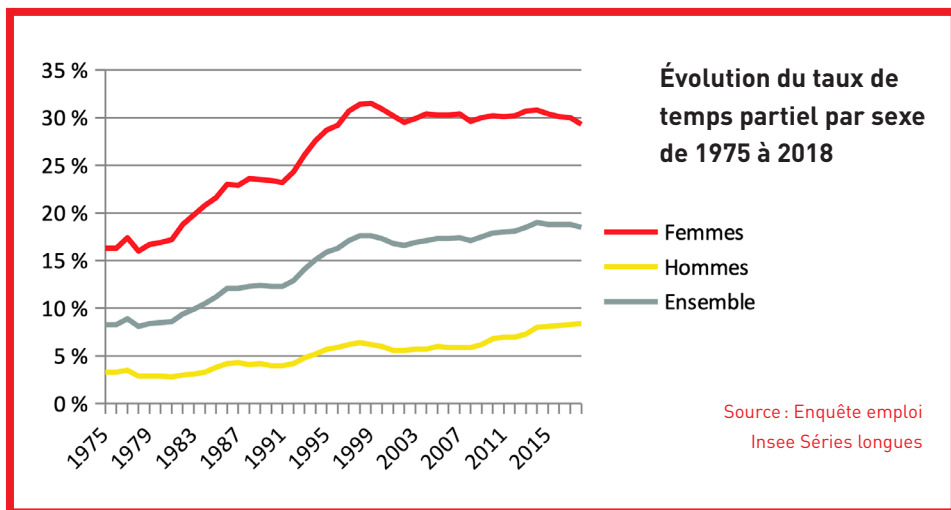
En ce qui concerne le temps de travail des Français-es, deux idées reçues sont largement médiatisées, notamment par le président Macron.

1. **Les Français-es travailleraient moins que leurs voisin-e-s ;**
2. **La réduction du temps de travail serait un frein à l'économie.**

Les statistiques fournies par Eurostat dressent un tableau différent. Elles montrent d'abord que les salarié-e-s à temps plein travaillent non pas 35 heures, comme le laisse supposer la durée légale, mais 39 heures par semaine en moyenne (suite au détricotage des lois Aubry par les gouvernements

successifs), des niveaux comparables à nos voisin-e-s européen-ne-s. Elles rappellent ensuite que les travailleur-se-s français-es sont parmi les plus productif-ve-s d'Europe, loin devant les Anglais-es ou les Italien-ne-s. En matière de productivité, on retrouve au sommet du classement les Danois-es, Belges et Norvégien-ne-s. Fait remarquable, c'est aussi dans ces pays où l'on travaille le moins ! Il est donc clair qu'un temps de travail plus élevé n'est en aucun cas un gage de réussite économique, bien au contraire ! La réduction du temps de travail à 32 heures que nous proposons est la meilleure manière de créer des emplois et d'assurer un développement économique plus respectueux de l'environnement.

Temps partiel : un symptôme du sous-emploi



Temps partiel : subi pour près de la moitié des salarié-e-s concerné-e-s

Plus de 4 millions de salarié-e-s français-es travaillent à temps partiel, soit 18 % de la population active en France. Pour près de la moitié d'entre elles et eux (1,7 million), le temps partiel est imposé par l'employeur-se (on parle alors de temps partiel subi). Cette forme de précarité touche plus particulièrement les femmes, qui représentent 80 % de l'ensemble des temps partiels.

Temps partiel subi : la double peine

Pour ces travailleur-se-s à temps partiel subi, le revenu moyen en 2013 était de 746 €

par mois, soit pratiquement 300 € en dessous du seuil de pauvreté. Pire encore, plus d'un tiers d'entre elles et eux (37,3 %) ne sont pas en CDI : à la pauvreté monétaire vient s'ajouter la précarité.

Un manque à gagner pour la Sécurité sociale

Moins d'heures travaillées, c'est également moins d'euros cotisés. Rien que pour les cotisations retraites, le passage à temps complet de ces salarié-e-s permettrait de faire rentrer près de 3,5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires, soit autant que le déficit du régime général et le fonds de solidarité vieillesse prévu pour 2019.

35 % de temps partiels à Monoprix

La grande distribution est particulièrement touchée par le temps partiel subi. Chez Monoprix, 35 % des salarié-e-s sont concerné-e-s par le temps partiel.

Il est urgent d'interdire les temps partiels imposés par l'employeur-se comme nous le revendiquons.

L'aberration des heures supplémentaires


872 000 000
heures supplémentaires en 2018



542 626
emplois équivalent temps plein



84%
des salariés en temps partiels



2 milliards

Source : Dares, PLF 2019, calculs des auteurs

872 000 000 heures supplémentaires en 2018 → 542 626 emplois en équivalent temps plein

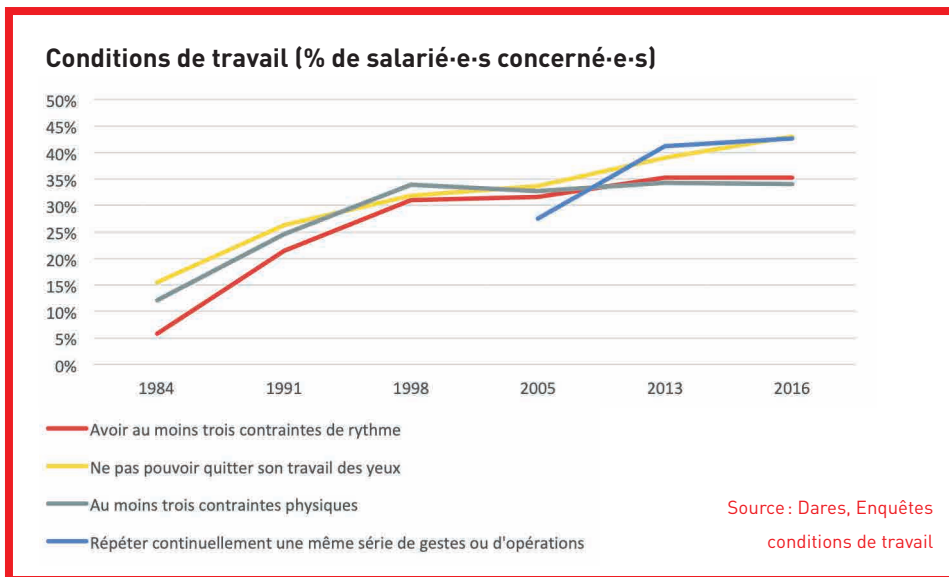
Les heures supplémentaires alimentent un partage sauvage du temps de travail. Faire travailler davantage des salarié-e-s déjà à temps complet alors que plus de 5 millions de personnes sont en recherche d'emploi n'a aucun sens d'un point de vue social. Le vivier d'heures supplémentaires effectuées en 2018 aurait pu permettre de créer 542 626 emplois, ce qui aurait correspondu à une baisse du chômage d'environ 10 %.

Sachant qu'il y a 1,7 million de travailleur-se-s à temps partiel subi, travaillant en

moyenne 22 heures par semaine, ces heures supplémentaires pourraient permettre de faire passer à temps complet 84 % de ces travailleur-se-s. Par ailleurs, ces chiffres ne prennent en compte que les heures supplémentaires rémunérées, or ce sont chaque année des millions d'heures qui sont effectuées gratuitement par les salarié-e-s.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Emmanuel Macron a décidé de défiscaliser et désocialiser les heures supplémentaires. Cela va donc avoir à la fois un impact négatif sur l'emploi mais également sur le financement de la Sécurité sociale qui sera privée de 2 milliards de recettes par an.

Des conditions de travail toujours plus dégradées



La difficile mesure des conditions de travail

Les conditions de travail ne sont pas aisément mesurables, du fait de leur caractère éminemment subjectif et variable (notamment en fonction des secteurs d'activité). La Dares fournit pourtant quelques indicateurs globaux, comme le rythme du travail, la contrainte physique ou la répétition des tâches, qui racontent tous la même histoire : celle d'une intensification et d'une dégradation des conditions de travail.

Conditions de travail : tous les indicateurs au rouge

Le graphique ci-dessus rend visible cette réalité. Toutes les courbes sont ascendantes, ce qui signifie que toutes les contraintes augmentent. Attardons-nous sur la courbe représentant la répétition

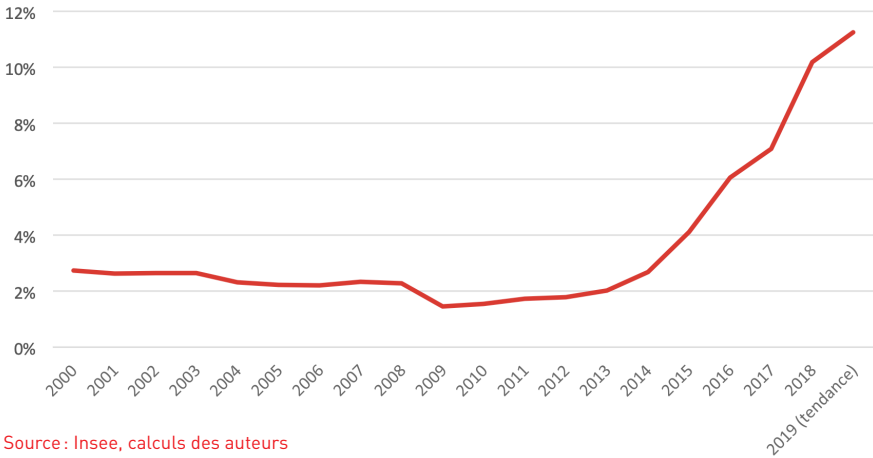
des gestes. Elle explose littéralement entre 2005 (date à laquelle on a commencé à la mesurer) et 2016 : plus de 40 % des salarié-e-s déclarent ainsi devoir répéter les mêmes gestes continuellement. Alors que les progrès techniques étaient censés nous libérer de ce genre de contraintes au travail, les statistiques nous donnent à voir une réalité bien différente.

L'hôpital, champion des mauvaises conditions de travail

Le secteur hospitalier semble être le plus touché par la dureté des conditions de travail. En effet, 42,4 % (contre 35,2 % pour l'ensemble des salarié-e-s) déclaraient subir au moins 3 contraintes de rythme et 52,2 % au moins 3 contraintes physiques intenses (contre 34,9 % pour l'ensemble des salarié-e-s).

La difficile mesure de la « plateformisation » du travail

Part du secteur « transports entreposages » dans le total des créations d'entreprises



Peu de données exploitables

Les chiffres sur la plateformisation du travail et les travailleur·se·s « indépendant·e·s » sont assez peu connus, et l'ampleur du phénomène est difficile à quantifier. Étudier les créations d'entreprises dans le domaine du transport qui regroupent les chauffeur·se·s et livreur·se·s à vélos autoentrepreneur·se·s travaillant sur les plateformes permet cependant d'en évaluer l'évolution. Il n'y a pas d'autre explication expliquant l'ampleur de la hausse des créations d'entreprises dans ce domaine que la montée du nombre de coursier·ère·s à vélo et de chauffeur·se·s, on peut donc imputer la majeure partie de cette hausse à la plateformisation du travail.

Forte hausse de création d'entreprises dans le secteur « transports entreposages »

Concrètement, en 2010, 9 654 entreprises ont été créées dans ce domaine, ce chiffre est monté à **70 447 en 2018** et pourrait s'être élevé à plus de **90 000 en 2019**.

Inquiétante croissance des plateformes

Cet accroissement est inquiétant sur plusieurs aspects, notamment du fait que plus ces travailleur·se·s sont nombreux·ses, plus le pouvoir des plateformes est important puisqu'elles peuvent les mettre en concurrence. La baisse de la rémunération imposée du jour au lendemain aux livreur·se·s par Deliveroo en juillet est l'illustration de ce pouvoir exorbitant.

Microtravail : le travail en miettes



260 000
microtravailleur·se·s en France

[Source : « Microtravail en France », DipLab, Telecom Paristech, CNRS]

Derrière l'intelligence artificielle, le travail invisible

Que se cache-t-il derrière la voix des assistants virtuels comme Siri, ou Alexa (le petit boîtier d'Amazon)? Comment le GPS vous suggère-t-il le meilleur trajet? Comment encore une application vous propose un film adapté à vos goûts? « L'intelligence artificielle » masque en réalité le travail de milliers de femmes et d'hommes pour entraîner et vérifier les algorithmes qui lui servent de base. Des chercheur·se·s ont dénombré **250 000** « travailleur·se·s du clic » en France, qui pour quelques centimes cliquent à la chaîne sur des images, saisissent des données, modèrent des contenus ou répondent à des questionnaires.

Un complément de revenus extrêmement faible

Selon cette étude, le microtravail est majoritairement fourni par des femmes (56 %)

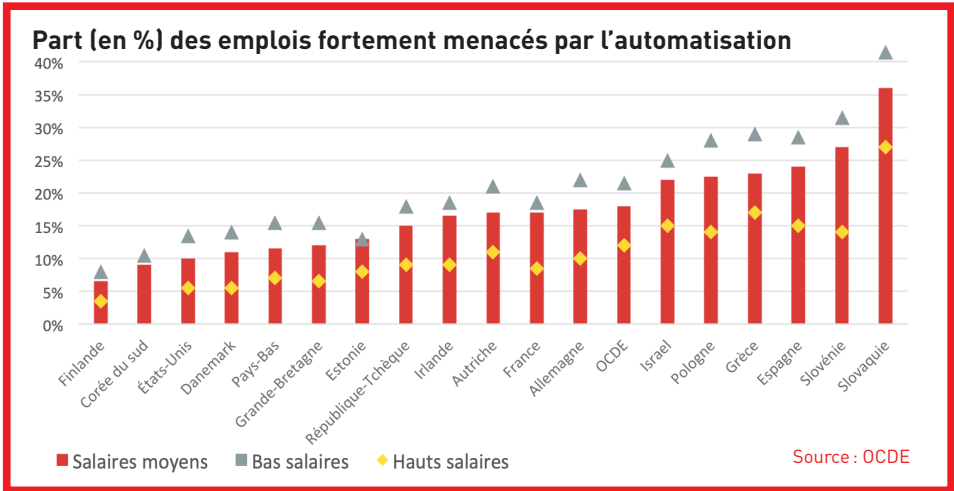
jeunes (entre 25 et 44 ans). Le revenu mensuel moyen pour ces activités est de **21 €** en moyenne. Il s'agit souvent d'un complément de revenus pour des personnes en situation de précarité.

La plateformes du travail : un enjeu syndical majeur

L'enjeu en termes d'emploi est potentiellement très important. Les États-Unis sont les premiers à subir ces mutations de plein fouet. En 2020, plus de **10 % des actif·ve·s** seront des travailleur·se·s des plateformes (Huws, 2020). Le transport à vélo ou l'exemple d'Uber sont les plus médiatisés en France. Mais l'économie numérique, portée par des grandes firmes (Gafam¹) transforme le travail en profondeur, en morcelant, l'isolant et en l'invisibilisant. Il y a là un enjeu majeur pour organiser et protéger celles et ceux qui travaillent pour quelques euros de plus.

1. Acronyme regroupant Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft

3 emplois sur 10 profondément transformés par la robotisation



La prospective est un art délicat. Diverses études nous donnent pourtant un aperçu des mutations que pourrait rencontrer le travail demain. Selon un récent rapport de l'OCDE, **14 % des emplois** sont susceptibles d'être automatisés dans les pays de l'OCDE, et **32 %** « profondément transformés ». Entre 15 et 20 % des emplois sont ainsi menacés en France selon le rapport.

Les bas salaires premiers concernés

Le graphique ci-dessus issu du rapport montre que ce sont d'abord celles et ceux qui gagnent le moins qui sont le plus susceptibles de voir leur emploi disparaître. Il se pourrait que les effets de l'automatisation soient les mêmes que ceux de la mondialisation : des gains pour les plus riches, des pertes pour les plus pauvres. La majorité des études conduites pour l'instant concluent à des pertes d'emplois et de salaires.

Des gains pour le capital

Toutes les études s'accordent sur un point : peu importe l'hypothèse retenue sur l'emploi ou les salaires, il y aura d'abord des gains pour le capital et donc pour ses détenteur·rice·s. L'effet le plus immédiat de l'automatisation sera donc un accroissement des inégalités.

Réduire le temps de travail

S'il est bien une mesure qui permettra de faire face à ces changements éventuels, et notamment la hausse de la productivité du travail, c'est la **diminution du temps de travail**, *via* le passage aux **32 heures** seul à même de garantir un emploi de qualité à tous et toutes.

Chapitre II /

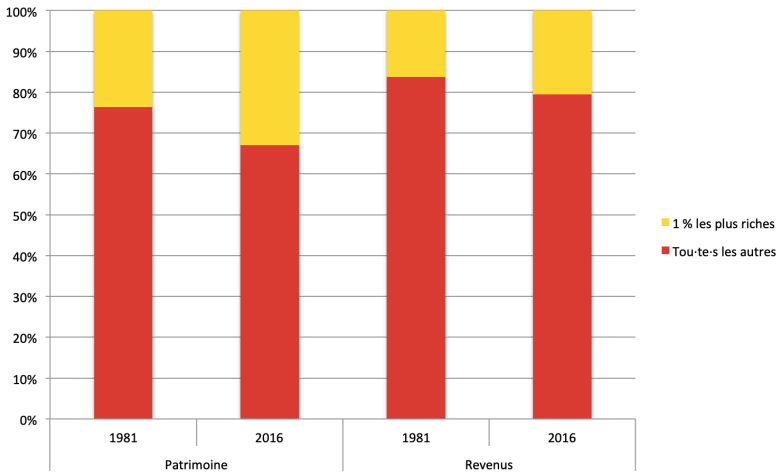
POUVOIR D'ACHAT ET INÉGALITÉS

C'est peu dire que le capitalisme financiarisé a conduit à une concentration extrême des richesses. Un constat simple suffit parfois à mettre en perspective : les 26 personnes les plus riches du monde détiennent autant de richesses que la moitié de l'humanité (Oxfam). Les penseur-se-s libéraux-les, et avec elles et eux les gouvernements successifs depuis une trentaine d'années, cherchent à justifier ces inégalités extrêmes par la « théorie du ruissellement » (dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace dans les manuels économiques). Accroître la richesse des plus riches serait en quelque sorte le prix à payer pour que le reste de la population bénéficie des décisions d'investissement des plus aisé-e-s. Ce raisonnement n'a jamais été vérifié, et c'est même l'inverse. Dans son dernier ouvrage, Piketty montre que les périodes de faibles inégalités correspondaient à des périodes de plus fort développement économique. Répartir les richesses est un enjeu de justice sociale autant que d'efficacité économique. C'est la direction inverse qui est prise par ce gouvernement, qui a décidé, dans la plus pure tradition libérale, d'organiser en quelque sorte la redistribution des plus pauvres vers les plus riches. Noblesse d'État et puissances financières marchent main dans la main.

Les indicateurs de ce chapitre donnent à voir la grande polarisation de revenus : concentration historique au sommet, stagnation des revenus et augmentation du coût de la vie pour les plus pauvres. L'élément le plus marquant est sans aucun doute la taille des patrimoines des plus riches et le manque à gagner pour nos finances publiques du fait de l'évasion fiscale.

Des inégalités qui ne cessent d'augmenter

Évolution de la part des 1 % les plus riches dans le patrimoine et les revenus en 35 ans



Source: World Inequality Database

Les inégalités mondiales de patrimoine battent tous les records. En 2016, les 0,1 % les plus riches détenaient 16 % du patrimoine mondial (contre moins de 10 % en 1981). Les 1 % les plus riches en détenaient eux 33 %. Si les tendances se poursuivent, ces chiffres seront respectivement de 25 % et 39 % en 2050. Cette surpuissance des plus riches est néfaste à la fois pour l'économie, l'écologie et la cohésion sociale.

Une solution : la taxation du capital

Il n'est plus possible d'accepter qu'une minorité de personnes concentre une part toujours plus importante des richesses. Pour lutter contre ces inégalités, il n'y a qu'une seule solution : taxer le patrimoine et les revenus qui en sont tirés au niveau mondial. Les 1 % les plus riches accaparent encore 21 % des revenus mondiaux quand

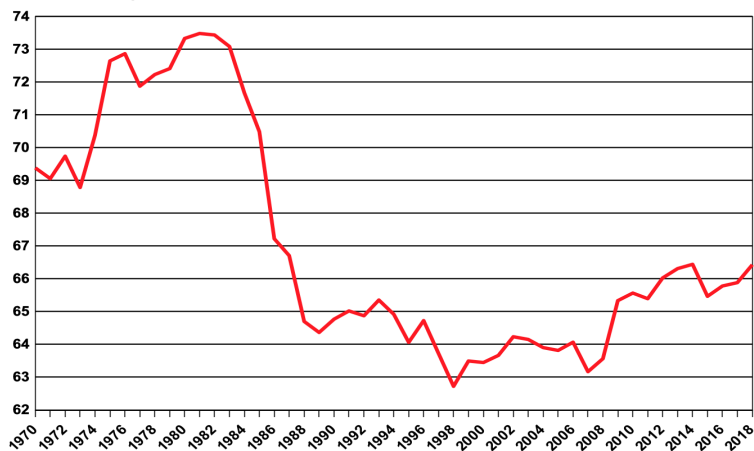
les 50 % les plus pauvres se partagent des miettes, moins de 10 %. Il ne peut y avoir aucune justification à de telles inégalités, d'autant plus que la majorité de ces patrimoines sont issus d'héritages.

Le revenu désigne l'argent qu'un individu ou un ménage gagne en une année. Il peut être issu du travail ou du capital. C'est un flux.

Le patrimoine correspond à l'ensemble des biens qu'un individu ou ménage possède à un moment donné. Il peut être constitué d'immobilier, de biens meubles, d'actions ou autres titres. C'est un stock. Les inégalités de patrimoine sont toujours plus importantes, notamment du fait des héritages et de l'accumulation du capital.

Part du travail: chute il y a 40 ans et stagnation depuis

Évolution de la part (en %) de la rémunération des salarié-e-s dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières



Source : Insee

D'une manière schématique, la valeur ajoutée (VA), c'est-à-dire la richesse supplémentaire créée par le travail, est répartie entre le travail (via les salaires) et le capital (via les profits). Cette répartition fait l'objet d'âpres conflits entre syndicats et patronat. Il y a dans notre histoire économique récente, une grande rupture qu'illustre le graphique ci-dessus. Les années 1980 marquent la fin des « trente glorieuses », où la croissance économique était assise sur un accroissement continu des salaires.

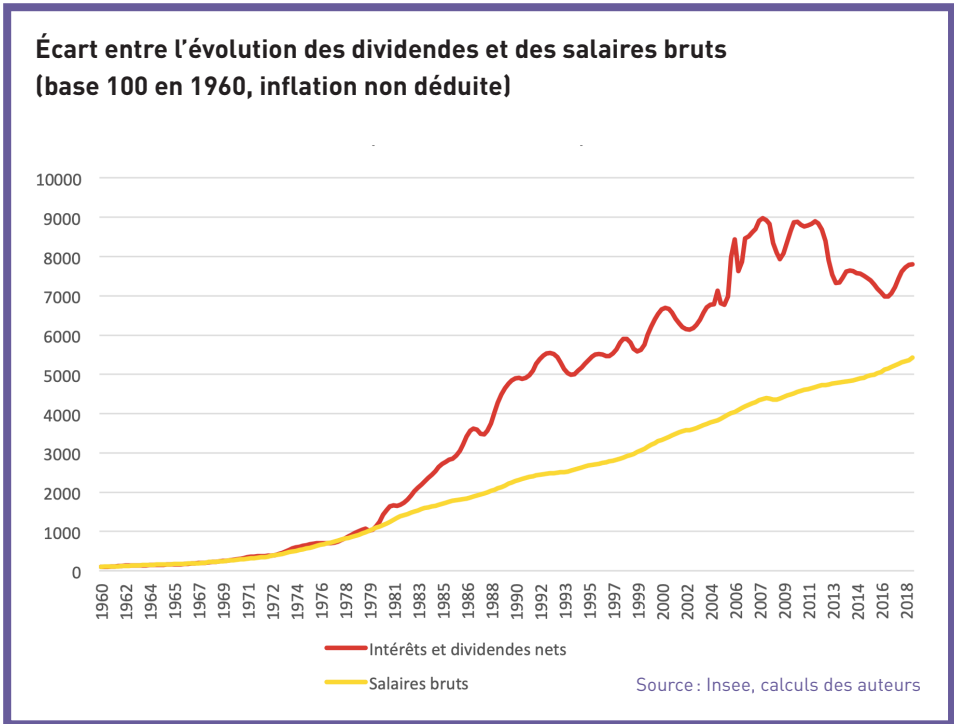
Les années 1980 voient une chute de la part de la VA dévolue aux salaires, passant de **73 points en 1980 à 66 aujourd'hui**. Très concrètement, cela signifie que les richesses produites rémunèrent bien plus le capital depuis une trentaine d'années qu'auparavant et que la part rémunérant le travail a chuté puis sta-

gné. La justification peut être trouvée dans le théorème de Schmidt, selon lequel « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain* ». Donner plus aux actionnaires devait favoriser l'investissement et l'emploi. Or que s'est-il produit ?

Une financiarisation non sans conséquences

L'investissement a stagné, l'emploi s'est détérioré au fil de la financiarisation de l'économie, les services publics ont été détruits et, sans surprise, le patrimoine des plus riches a littéralement explosé. Dernière conséquence en date de cette distorsion du partage de la VA en faveur des profits : la crise de 2008, dont nous payons encore les conséquences et qui n'est certainement pas la dernière.

Salaires et dividendes : le capital rafle la mise



Les dividendes ont plus augmenté que les salaires

Depuis 1960, la somme des salaires bruts versés en France a été multipliée par 55. Sur la même période, la somme des dividendes et intérêts nets a quant à elle été **multipliée par 78**.

Les actionnaires plus gourmands depuis les années quatre-vingt

Alors que les dividendes et les salaires évoluaient au même rythme jusqu'en 1980, les actionnaires se sont montré-e-s de plus en plus gourmand-e-s et se sont versé de plus en plus de dividendes au détriment de l'investissement et des salaires.

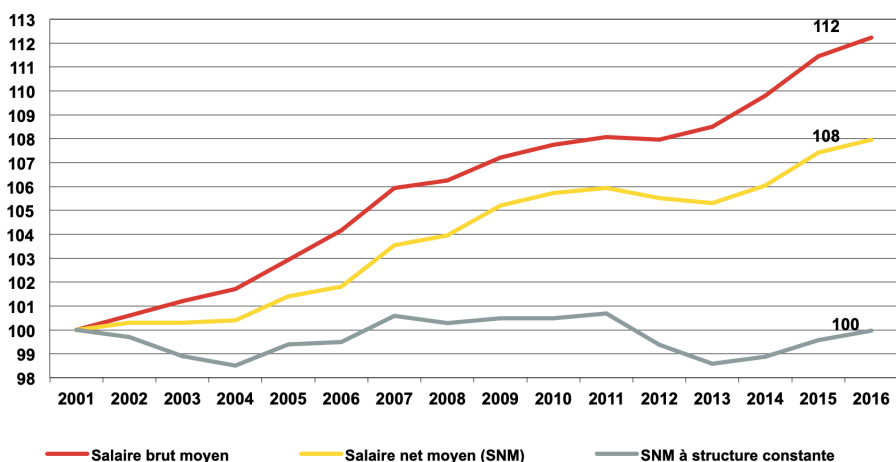
Les gouvernements sont complices

Combien de candidat-e-s aux élections se sont dit être « le-la candidat-e du travail » ? Macron lui-même était le « candidat de la fiche de paie ». Pourtant, les chiffres démontrent que les actes sont contraires aux paroles : les gouvernements ont laissé filer la rémunération du capital (via notamment la flat tax ou la suppression de l'ISF) au détriment de la rémunération du travail tentant de combler l'appétit insatiable des rentiers et rentières.

La première étape vers un rattrapage des salaires est la revalorisation du Smic à **1 800 € bruts en 2019**.

Salaires : la grande stagnation

Évolution, de 2001 à 2016, en euros constants, des salaires bruts et nets moyens des salariés en ETP. du secteur privé et des entreprises publiques (base 100 en 2001)



Source : Insee

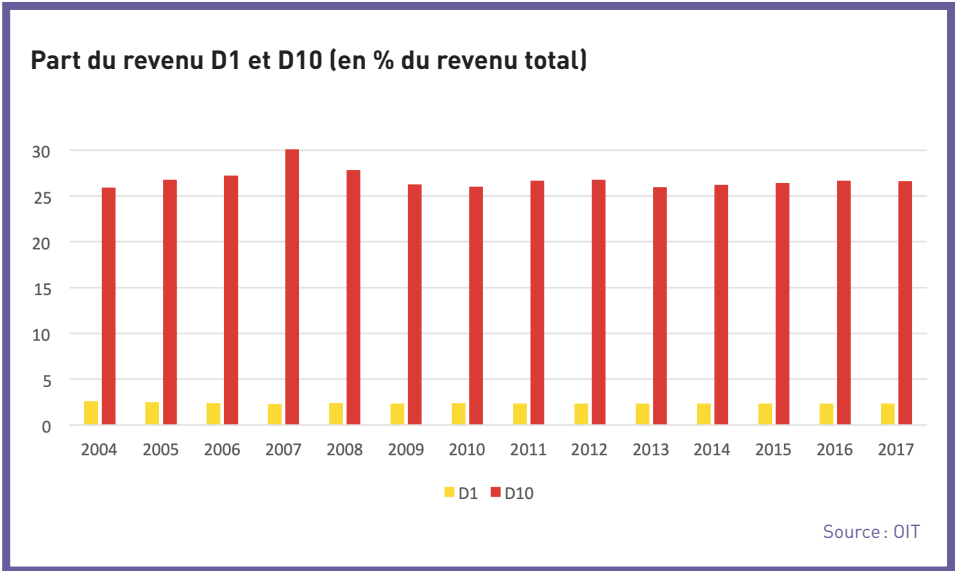
Très faible augmentation du salaire réel

Le graphique ci-dessus nous montre que l'augmentation du salaire réel (c'est-à-dire une fois l'augmentation des prix prise en compte) est très faible depuis le début du millénaire. En effet + 8 % pour le salaire net moyen en seize ans, cela correspond à seulement **+ 0,48 % par an en moyenne**. De plus, cette légère augmentation des salaires est liée au fait que les salarié-e-s sont de plus en plus qualifié-e-s.

Faible augmentation entièrement imputable à l'augmentation des CSP

Logiquement, si la proportion de cadres augmente, sachant que ce sont les salarié-e-s les mieux payé-e-s, le salaire moyen augmente de même. Ces 8 % d'augmentation du salaire net moyen ne sont donc pas un progrès pour les salarié-e-s mais un simple effet mécanique de la hausse des qualifications.

Les 10 % les plus riches gagnent plus que les 40 % les plus pauvres réuni-e-s



Les travailleur-se-s figurant parmi les 10 % les mieux rémunéré-e-s accaparent 26,62 % du revenu total du travail. C'est 11 fois plus que les 10 % de travailleur-se-s les plus pauvres. En effet, les 10 % de travailleur-se-s les moins rémunéré-e-s se partagent 2,34 % du revenu total du travail, du fait notamment du temps partiel subi qui diminue les revenus mensuels des plus pauvres.

Les richesses existent, sans aucun doute. C'est leur répartition qui pose problème. L'un des outils pour faire face à ces inégalités de revenus est la réduction du temps de travail pour donner accès à un emploi à temps complet pour tou-te-s celles et ceux

qui le souhaitent. L'autre modalité c'est la réduction des écarts de revenus au sein de l'entreprise.

À ces inégalités salariales s'ajoutent celles plus importantes encore liées à la rémunération du capital et de son inégale répartition. Les inégalités de revenus du travail ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Les 10 % les plus riches gagnent plus que les 40 % les plus pauvres réuni-e-s ! Gagner un écart de salaire de 1 à 5 permettrait de diminuer drastiquement ces inégalités de revenus.

Inégalités salariales femmes-hommes : un quart en moins

Écart de salaire net mensuel en équivalent temps plein* en 2015

	Femmes	Hommes	Ensemble	Écart Salarial
Cadres	3 561	4 451	4 141	25 %
Professions intermédiaires	2 081	2 420	2 271	16,3 %
Employé·e·s	1 591	1 739	1 637	9,3 %
Ouvrier·ère·s	1 483	1 765	1 717	19 %
Ensemble	1 986	2 438	2 250	22,7 %

*Les salaires en équivalent temps plein permettent de prendre en compte les emplois à temps complet et à temps partiel, mais on ramène le salaire des temps partiels au niveau qu'il aurait été s'il était à temps plein.

Source : Insee, DADS

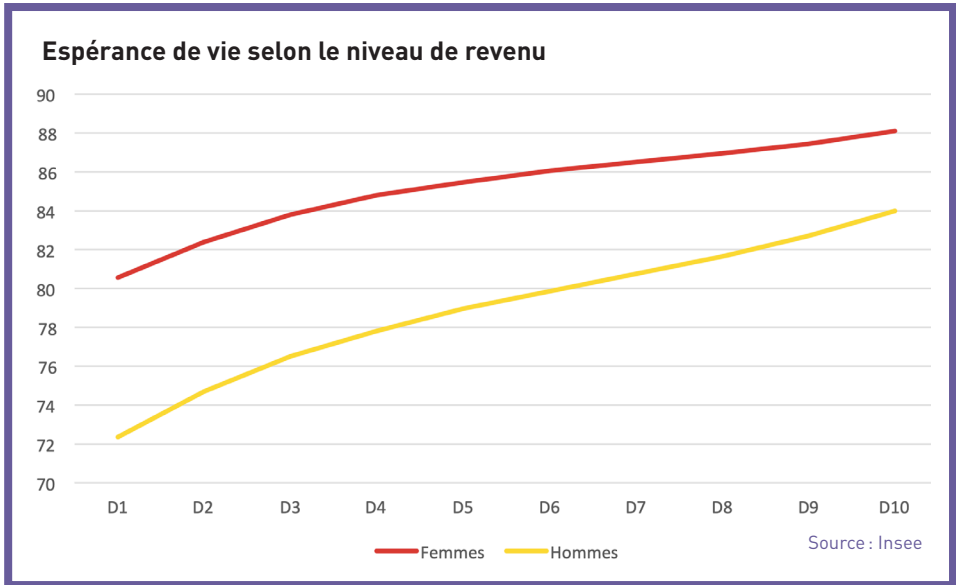
En 2015, en France, le salaire moyen des hommes en équivalent temps plein était près de 23 % supérieur à celui des femmes. En réalité, les inégalités sont supérieures puisque les femmes sont davantage soumises au temps partiel. Les inégalités salariales se chiffrent donc plutôt à 25,9 % lorsque l'on prend en compte l'effet du temps partiel. Pour ce qui est de la main-d'œuvre non qualifiée, le patronat cherche à minimiser les salaires indifféremment du sexe, ce qui fait que c'est chez les ouvrier·ère·s non qualifié·e·s et les employé·e·s que les inégalités sont les plus faibles à mesure qu'on se rapproche du Smic. En revanche, dans les professions plus qualifiées, l'écart s'accroît pour atteindre 25 % chez les cadres. Les femmes diplômées se heurtent donc à un plafond de verre, lorsqu'il s'agit de postes à responsabilités et à forte rémunération. Ainsi, en 2015, seules 20 % des femmes gagnaient 2432 € nets ou plus alors que c'était le cas pour environ 30 % des hommes. Et encore, ces données sous-esti-

ment la réalité car elles n'intègrent pas toutes les primes.

En savoir plus : Silvera Rachel (2014), Un Quart en moins, La Découverte

Parmi les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillant·e·s, l'écart de salaire s'élève à 38 % ! Pour les cadres de la banque et des assurances ce n'est pas moins de 29 %. En juin 2019, au moment où la Caisse d'épargne Île-de-France affiche une très bonne note pour son index égalité professionnelle (94/100), la CGT lance la première action de groupe en discrimination salariale femmes-hommes et constate que l'écart salarial est de 18 %, et même 34 % pour les catégories supérieures. En outre, en 2018, 56 % des promotions professionnelles « avec changement de catégorie » ont bénéficié à des hommes, alors qu'ils ne représentent que 38 % des effectifs.

Les plus riches vivent douze ans de plus que les plus pauvres



Jean-Paul Delevoye, chargé de la réforme des retraites (avant sa démission forcée pour des « oublis » dans sa déclaration d'intérêt), voulait faire de l'espérance de vie moyenne un indicateur sur lequel indexer le départ en retraite. Un an d'espérance de vie correspondrait à quatre mois de travail en plus dans son idée.

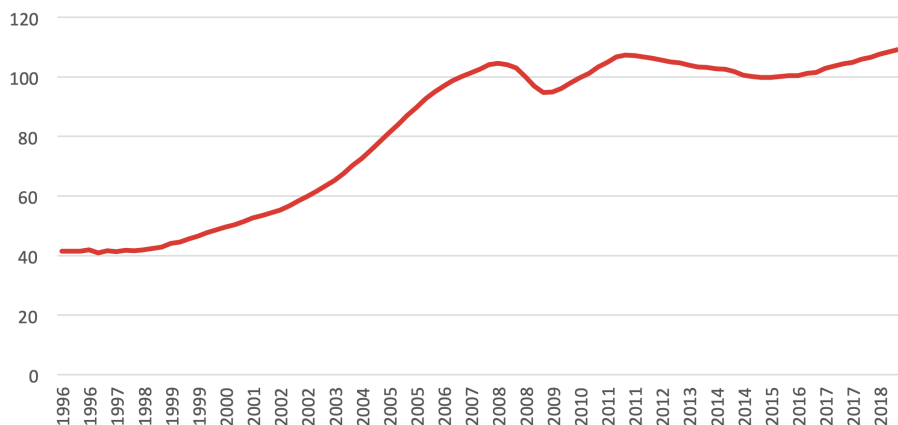
Mais sommes-nous vraiment égaux-les sur ce point ?

Absolument pas. Pour les hommes, on peut observer près de **douze années d'écart d'espérance de vie** entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches. Pour les femmes, les inégalités se chiffrent autour de **huit années**. Comme pour le pouvoir d'achat, l'évolution de

l'espérance de vie doit s'apprécier en fonction du revenu. C'est toute la rhétorique du gouvernement qui tombe : nous ne vivons pas tous aussi longtemps, surtout à la retraite. Il existe plusieurs explications possibles à ces chiffres, comme l'accès difficile aux soins, à une alimentation de qualité ou encore le fait que le travail pénible est souvent lié à un salaire faible. Ces inégalités sont tout à fait inacceptables. Les augmentations du niveau de vie des plus pauvres et la réduction des inégalités sont donc loin d'être un luxe mais sont une nécessité vitale pour des millions de Français-es. En France, en 2019, la pauvreté continue de tuer précocement des millions d'individus parce qu'ils n'ont pas la chance d'être riches.

Le prix de l'immobilier : symptôme de la hausse des dépenses contraintes

**Évolution du prix de l'immobilier dans l'ancien
(Indice base 100 en moyenne 2015)**



Source : Insee

Depuis 1996, le prix de l'immobilier dans l'ancien a été multiplié par 2,65. Les prix avaient baissé puis s'étaient stabilisés suite à la crise, mais la montée des prix semble avoir repris. Depuis 2015, le prix de l'immobilier dans l'ancien a progressé de 9 %. Double effet pervers : augmentation du loyer pour les ménages locataires – les loyers étant corrélés à la valeur des biens – et difficulté d'accéder à la propriété pour de nombreux ménages.

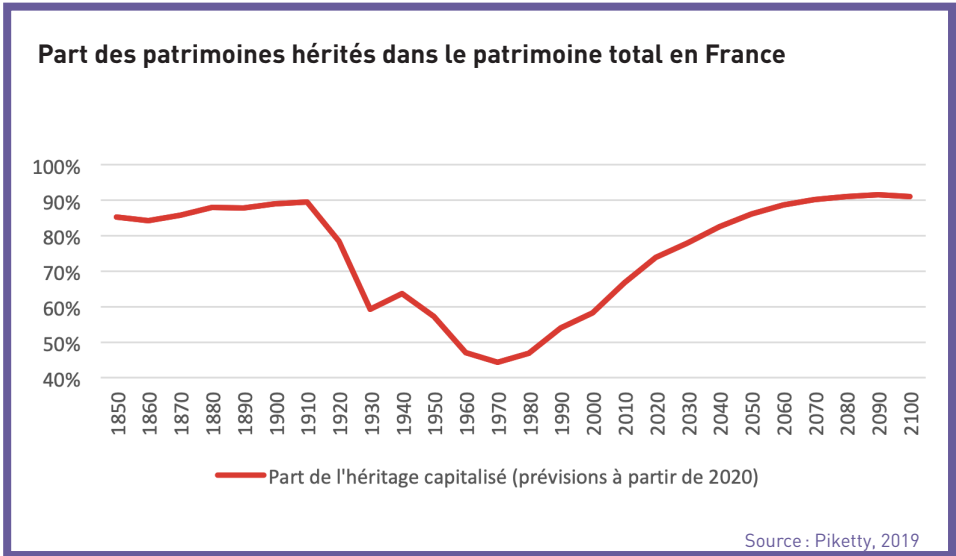
L'augmentation du loyer dans le budget des ménages est révélatrice de l'augmentation plus générale des dépenses contraintes ou pré-engagées. Entre 1960 et 2016, les dépenses liées aux loyers sont passées de 10 à 23 % du revenu disponible brut. Pour l'en-

semble des dépenses de consommation pré-engagées (électricité, gaz, internet, assurance...), on est passé de 13 % à près de 30 % en 2016.

Évidemment, c'est beaucoup plus important chez les ménages modestes pour qui le loyer, les assurances et divers abonnements représentent une très forte part de leurs revenus. Leur revenu dit « arbitral », c'est-à-dire ce qui reste une fois payées toutes ces factures, est donc très faible.

Pour plus de détails, voir la *Note éco* « Pouvoir d'achat : comprendre la réalité des chiffres ».

70 % du patrimoine en France provient de l'héritage



La méritocratie est un mythe

Le discours libéral a besoin de raconter certaines histoires pour justifier les niveaux aberrants de concentration des richesses aujourd'hui. Par exemple, le mythe tenace de la « méritocratie », qui voudrait que le gâteau soit réparti entre les plus méritant-e-s (les « premier-ère-s de cordée » qui mériteraient plus, et même beaucoup plus) et le reste d'entre nous, qui semble-t-il, ne mérite pas grand-chose. L'extrême richesse serait donc le prix à payer pour bénéficier des cerveaux supérieurs de notre société, sous peine de les voir prendre le large. Cependant, les données dont nous disposons donnent une autre image de la répartition des richesses. En 2010, **70 % du patrimoine total en France provient de l'héritage!** On est en droit de se demander où est le mérite à être le fils ou la fille d'un nanti. Pire encore, si on en croit les estimations de Piketty, l'héritage devrait représenter 90 % du

patrimoine à la fin du siècle (si bien sûr nous continuons de tolérer ces inégalités d'ici là).

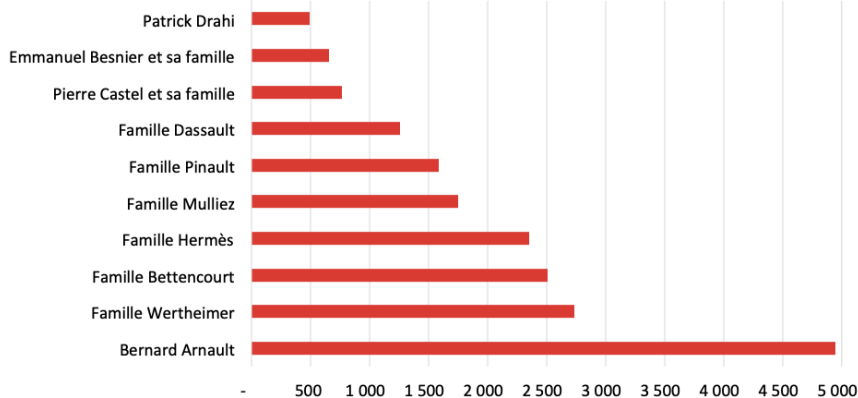
Le capitalisme ne rémunère que les plus riches

Le capitalisme contemporain ne rémunère pas les plus méritant-e-s, il rémunère les rentier-ère-s et les héritier-ère-s. La méritocratie est une justification libérale des inégalités qui ne tient pas un instant la confrontation au réel. Il est temps de rappeler une vérité simple : les plus riches ne servent pas l'intérêt général ; ils ne servent qu'eux-mêmes, et se servent grassement sur le dos de celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleurs et les travailleuses.

Les **10 %** les plus riches concentrent plus de **50 %** du patrimoine total, quand les **50 %** les plus pauvres se partagent à peine **10 %**.

Bernard Arnault: 15 000 € toutes les 30 secondes

Fortune de milliardaires français-es en milliers d'années de Smic



Source : Challenges, calculs des auteurs

Le Smic annuel est trop élevé... pour celui qui a touché un million de fois plus en un an

Le patrimoine des plus riches de France n'en finit plus de grandir. Fin 2018, les 10 familles les plus fortunées de France cumulaient **348 milliards d'euros**, l'équivalent de 15 % du PIB de la France. À lui seul, Bernard Arnault a vu sa fortune grimper de 17 milliards d'euros en un an, soit près d'un million d'années de Smic annuel brut – ce même Bernard Arnault qui explique régulièrement à quel point le Smic est trop élevé... Par comparaison, si l'on convertit le patrimoine en secondes, la fortune de Bernard Arnault correspond à 2863 ans tandis que le patrimoine médian des Français (113 900 € en 2015) correspond à un jour, 7 heures et 38 minutes.

(Très) chers milliardaires

Au rythme de 2018, le temps de lire ces lignes, la fortune de Bernard Arnault a grimpé de plus de 15 000 €, soit près d'un Smic brut annuel en 30 secondes.

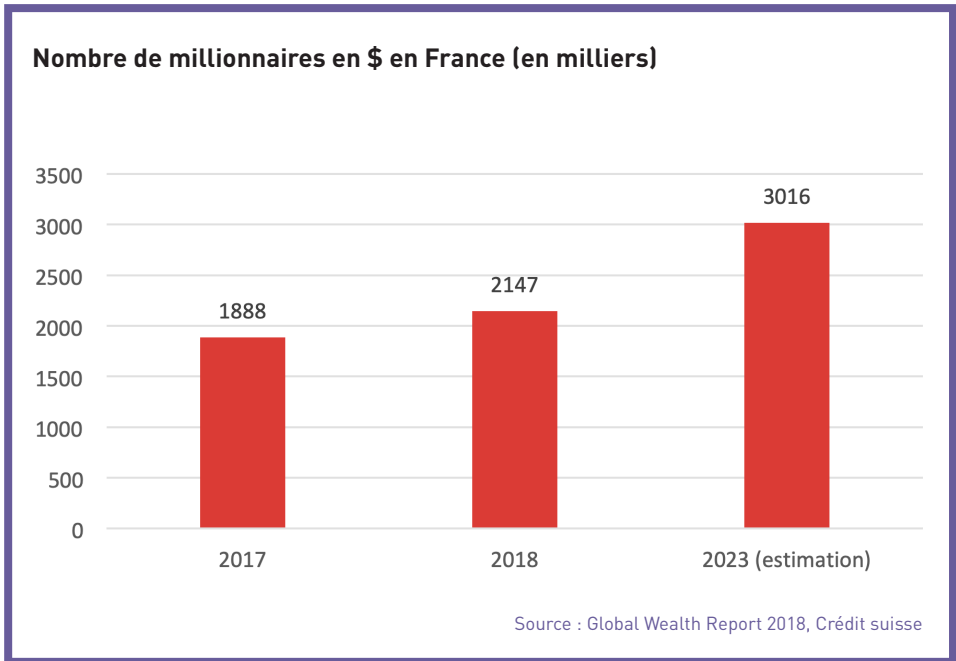
En finir avec la concentration des richesses

Au-delà du montant ahurissant des chiffres, c'est le pouvoir conféré à quelques personnes sur les entreprises – et donc sur les salarié-e-s – qui est inacceptable. En finir avec la concentration des richesses c'est ouvrir la voie à une gestion collective de l'entreprise.

Durant l'année 2018, Bernard Arnault a gagné

541 € chaque seconde.

Des riches de plus en plus nombreux



Des sacrifices au profit des plus riches

La pression exercée sur les salaires des Français-es, ça fonctionne ! En effet, les salarié-e-s français-es peuvent se réjouir, les sacrifices salariaux auxquels ils consentent profitent bel et bien aux Français-es... les plus riches ! En 2018, le nombre de millionnaires français-es est passé de 1 888 000 à 2 147 000, soit une augmentation de près de **14 %** qui nous place dans le top 3 mondial ! Et les perspectives sont tout aussi réjouissantes pour les plus riches puisque le nombre de millionnaires pourrait encore grimper de 40 % en cinq ans selon les estimations du Crédit suisse.

Les millionnaires sont bien gâtés

Non seulement les millionnaires français-es sont de plus en plus nombreux-ses mais également de mieux en mieux traité-e-s, puisqu'elles et ils ne sont plus redevables de l'ISF, remplacé par un impôt à la marge sur le patrimoine immobilier (IFI).

Partage des tâches : nous créons les richesses, ils en profitent

On entend souvent « qu'il n'y a pas d'argent » à dépenser en France. De l'argent il y en a : dans les mains d'une minorité qui concentre une part toujours croissante de la richesse que nous créons.

Paradis fiscaux : un manque à gagner colossal pour les finances publiques



Lorsqu'on évoque les problèmes budgétaires, il est rare d'entendre parler de paradis fiscaux. Il faut qu'un scandale éclate (*Panama Papers*, *LuxLeaks*) pour que la question soit remise à l'agenda médiatique. On y pense, et puis on oublie. Dans le même temps, les chiffres donnent le tournis. Des chercheurs de l'Université Berkeley ont montré que **300 milliards d'euros d'actifs français** sont détenus dans les paradis fiscaux. C'est l'équivalent de **15 % du PIB** annuel de la France. Imposés au taux légal, ce sont **50 milliards d'euros** selon les estimations qui échappent chaque année au fisc,

c'est-à-dire pratiquement le budget annuel de l'éducation nationale.

Les plus riches échappent encore à l'impôt

Dernier point, et pas des moindres : sur ces 300 milliards, **la moitié est détenue par les 0,01 %** les plus riches. Il y a une véritable scission des plus riches avec la solidarité nationale et son support de base, l'acquiescement de l'impôt.

Pour aller plus loin, lire l'excellent petit ouvrage de Gabriel Zucman, *La Richesse cachée des nations*, Seuil, 144 pages.

Chapitre III /

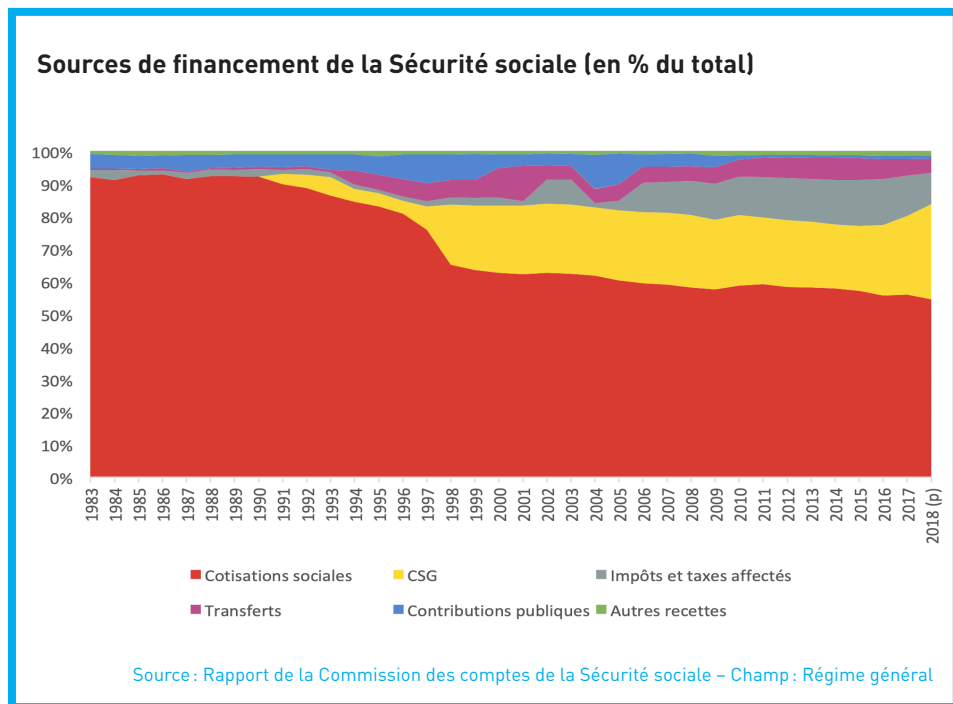
PROTECTION SOCIALE ET SERVICES PUBLICS

Les services publics et la protection sociale sont sans conteste les derniers remparts face au chaos néolibéral. La collusion entre les gouvernements successifs et les intérêts financiers, couplée au dogme du marché, fragilisent cette barrière depuis bientôt quarante ans. Les années Macron sont une nouvelle tentative, violente, de destruction de notre modèle social : réductions du nombre de fonctionnaires, recours au contractuel-le-s, réforme du statut de la Fonction publique, réforme de l'assurance chômage, projet de réforme des retraites, projet de RUA... Comptabiliser les attaques deviendrait presque difficile.

Afin de défendre au mieux notre modèle de protection sociale ainsi que nos services publics, il est utile d'avoir à l'esprit un état des lieux – loin d'être exhaustif – de la situation. Il permet à la fois de mettre l'accent sur les points morts des politiques publiques et la dégradation des services publics, mais également de noter l'efficacité d'institutions qui, tant bien que mal, résistent au néolibéralisme. L'intervention publique reste de loin la meilleure arme pour lutter contre la pauvreté, les inégalités. Elle reste également le meilleur outil d'un développement économique soutenu et harmonieux sur le territoire. Encore faut-il une solide vision et volonté politique.

Les services publics et la protection sociale sont notre bien commun et forment le liant entre tous les citoyens. Les défendre et les développer : voilà le projet que nous portons.

Financement de la Sécu : le paritarisme en danger



Depuis la création de la CSG en 1991, cet impôt n'a cessé de prendre de l'ampleur dans le financement de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, 21,7 % de la Sécurité sociale est financée par la CSG, la part des cotisations sociales ayant été réduite à 55,7 % contre 90 % en 1983. Ce basculement n'est pas sans conséquences.

La CSG ne permet pas d'acquiescer des droits!

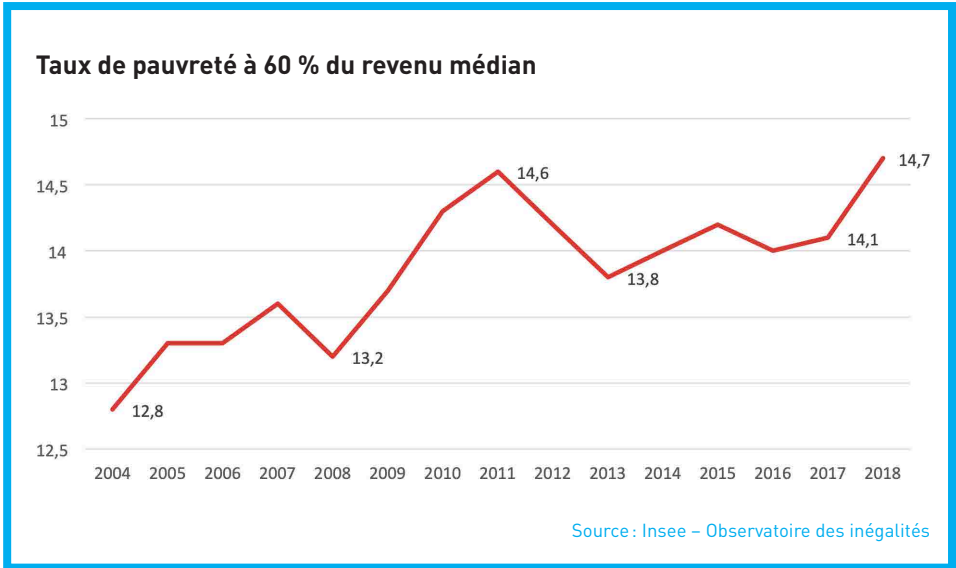
Aucun droit n'est associé à la CSG, contrairement aux cotisations sociales. Le système est de moins en moins basé sur l'assurance

et la cotisation, et la protection sociale est laissée au bon vouloir des gouvernements. La gestion collective de ces droits est pourtant le marqueur du paritarisme.

Une remise en cause du paritarisme

Ce basculement sert également à justifier l'autoritarisme du gouvernement et le balayage de la logique paritaire pour ce qui a trait à la protection sociale – la réforme de l'assurance chômage en est le triste exemple. C'est pourquoi nous revendiquons le retour de la cotisation comme mode normal du financement de la Sécurité sociale.

Taux de pauvreté : triste record d'Emmanuel Macron



Le taux de pauvreté passe de 14,1 % en 2017 à 14,7 % en 2018 (+ 0,6 point). C'est le nombre le plus élevé de personnes en situation de pauvreté depuis vingt ans.

Selon l'Insee, 9,3 millions de personnes sont désormais en situation de pauvreté monétaire. Cette augmentation est directement imputable aux politiques gouvernementales, qui diminuent les ressources des plus faibles quand les patrimoines des plus aisé-e-s explosent. La réforme des retraites, celle de l'assurance chômage ou encore le projet de « revenu universel d'activité » vont encore aggraver la situation des plus fragiles. Le gouvernement Philippe a décidé de mener la guerre contre les pauvres

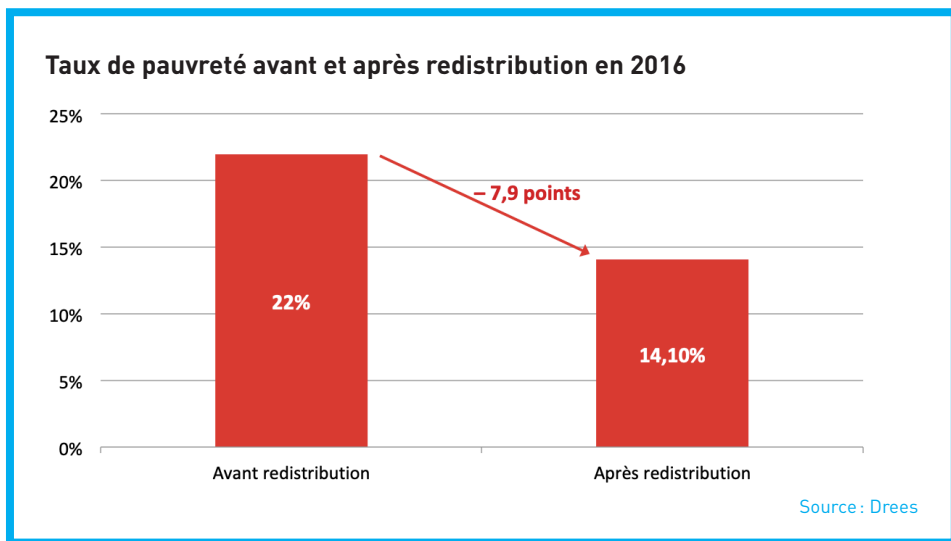
plutôt que contre la pauvreté. Nous avons formulé des propositions pour éradiquer la pauvreté. Elles diffèrent bien évidemment de ce que prépare le gouvernement.

Seul un programme ambitieux de développement de l'emploi pour tou-te-s et une revalorisation des prestations sociales (financées notamment par la redistribution des richesses) permettront de sortir durablement de la pauvreté. C'est urgent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir le document « Propositions CGT pour éradiquer la pauvreté »

La protection sociale : dernier rempart contre le chaos néolibéral



En 2016, le taux de pauvreté est passé de **22 % à 14,1 %** grâce à la redistribution.

Le système de protection sociale a un impact positif

Ces chiffres nous permettent de dresser 2 constats majeurs. Tout d'abord, contrairement à ce que laissent entendre certains libéraux-les, la protection sociale a bien un effet, et pas des moindres ! Évidemment, on ne peut se satisfaire d'un taux de pauvreté de 14 %, mais la réduction de la pauvreté de l'ordre de 36 % grâce au système de protection sociale est à souligner !

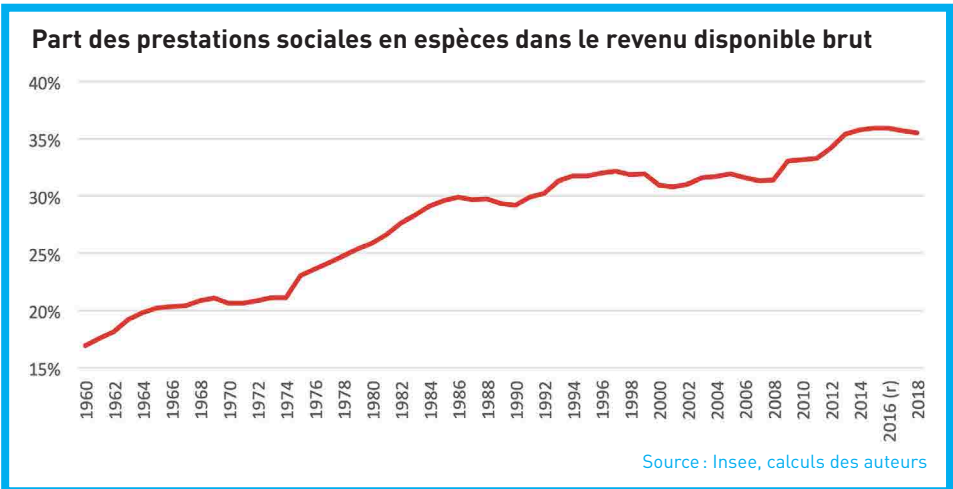
POUR ALLER PLUS LOIN

Sur la question des inégalités primaires :
Askenazy P. (2019), *Partager les Richesses*, Odile Jacob

Niveau inquiétant des inégalités primaires

Pour autant, le fait que le taux de pauvreté est à 22 % avant la redistribution est un signal d'alerte. C'est la conséquence des inégalités de revenus majeures que l'on observe en France. Ces faibles revenus touchent particulièrement certaines catégories de ménages. Ainsi, avant redistribution, 61 % des familles monoparentales avec 2 enfants sont sous le seuil de pauvreté. C'est également le cas pour 32,5 % des jeunes de moins de 20 ans. Face à des inégalités d'une telle ampleur, la redistribution ne peut être qu'un palliatif. Le véritable enjeu, c'est de limiter l'accroissement des richesses pour les plus riches, via notamment un salaire maximum et une forte taxation sur les patrimoines, et d'augmenter les revenus des moins riches, via l'augmentation des salaires.

Les prestations sociales : rustine du libéralisme



Depuis 1960, la part des prestations sociales en espèces dans le revenu des ménages n'a pas cessé de croître. Si cela tient en partie à une meilleure protection sociale et une augmentation du nombre de retraité-e-s, c'est avant tout lié à des besoins grandissants et à des salaires stagnant depuis les années quatre-vingt. Ainsi, sur 100 € de revenu disponible, 35,50 € viennent de prestations sociales. C'était 17 € en 1960 ; **le travail ne paie plus assez pour couvrir les besoins des ménages.**

Le libéralisme crée des besoins de protection sociale

Cette augmentation de la part des prestations sociales dans nos revenus n'est certainement pas révélatrice d'une grande générosité de nos gouvernants. C'est surtout que le libé-

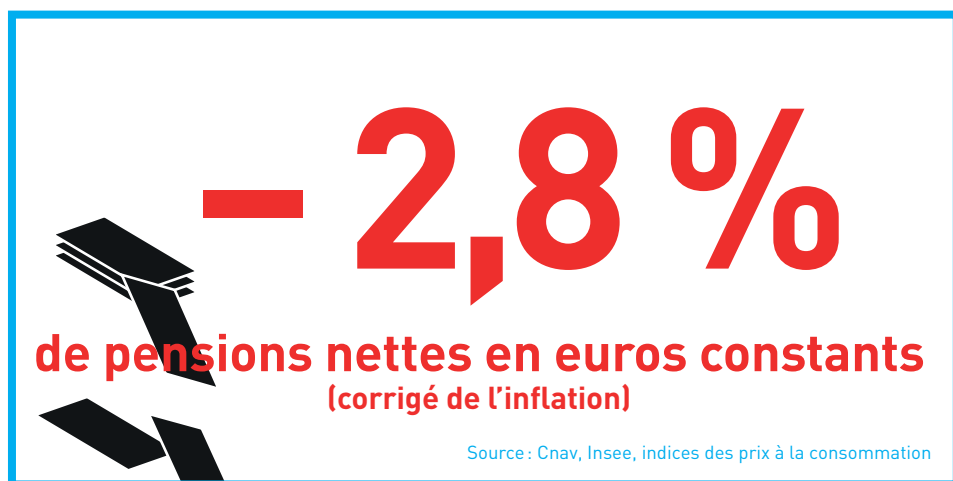
ralisme a accru les inégalités et exclu des millions de personnes du marché de l'emploi, augmentant considérablement le besoin de protection sociale.

Nous voulons vivre de notre travail !

Ne nous y trompons pas ! Si la CGT milite, sans réserve, pour une protection sociale de haute qualité, n'oublions pas qu'elle a en partie pour rôle de compenser les inégalités primaires (les revenus primaires désignant les revenus du travail et du capital *avant* intervention de l'État). Or, ce que nous voulons avant tout, c'est qu'un maximum de personnes puissent vivre de leur travail. L'inévitable réduction des inégalités primaires passera notamment par la taxation du capital et la réduction du temps de travail pour travailler tou-te-s et mieux.

Exemple : Une personne seule au Smic (1 202 € nets) est éligible à 220 € de prime d'activité. Ce sont donc 220 €, soit 15 % de son revenu total, qui sont pris en charge par la collectivité plutôt que par l'employeur, alors que c'est lui qui tire le fruit de son travail. Le Smic revendiqué par la CGT – à hauteur de 1 800 € bruts en 2018 – augmenterait le salaire en incorporant cette prime d'activité sans que le-la salarié-e doive la réclamer ou vérifier qu'elle lui est bien versée.

Retraité-e-s : des pensions bradées



Des pensions en baisse

Entre 2001 et 2016, non seulement le montant des pensions nettes en euros constants (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) n'a pas augmenté, mais il a même baissé de **2,8 %**. Souvent présenté-e-s comme des nanti-e-s par le gouvernement, on voit bien que la réalité est toute autre pour les retraité-e-s. Le dispositif d'indexation actuel ne garantit pas le pouvoir d'achat, c'est pourquoi la CGT revendique l'indexation des pensions sur le salaire moyen. Les retraité-e-s ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Les retraité-e-s, victimes de la politique de Macron

Les chiffres exacts ne sont pas encore connus, mais la situation s'est encore détériorée depuis – notamment avec la hausse de la CSG. Hormis les retraité-e-s fortuné-e-s qui ont profité de la suppression

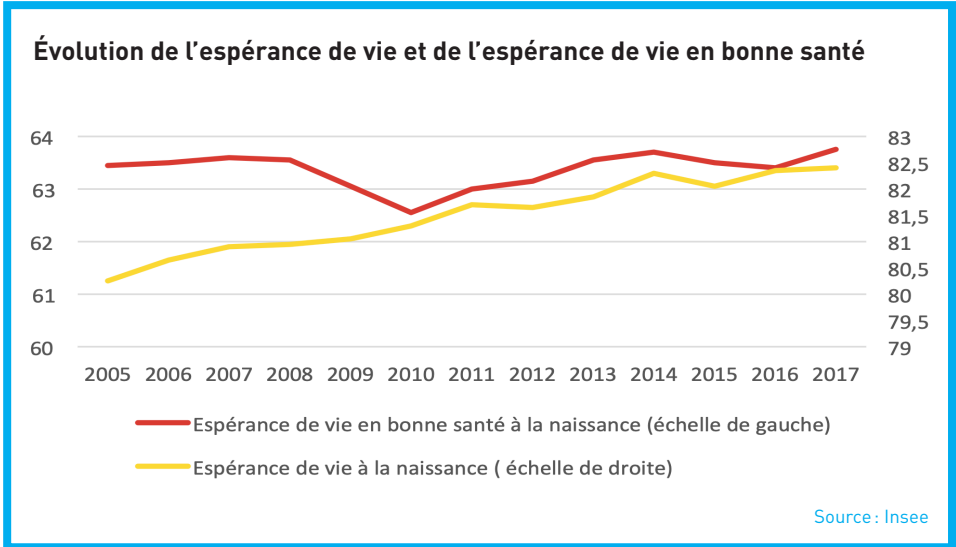
de l'ISF et de la *flat tax*, la majorité des retraité-e-s ont perdu du pouvoir d'achat avec les budgets votés depuis le début du quinquennat Macron. Avec la réforme des retraites, Macron souhaite que la part des retraites ne dépasse jamais 14 % du PIB – alors même que le nombre de retraité-e-s va continuer d'augmenter. C'est une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat des futur-e-s retraité-e-s, qui verraient leurs pensions considérablement réduites par rapport au système actuel.

Nous serions tou-te-s perdant-e-s de cette réforme qui cherche à nous pousser vers la capitalisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur la réforme des retraites: « Contact: La retraite en danger, tous concernés! »

Nous vivons plus longtemps... mais dans quelles conditions ?



Vivre plus longtemps, oui, mais surtout en bonne santé !

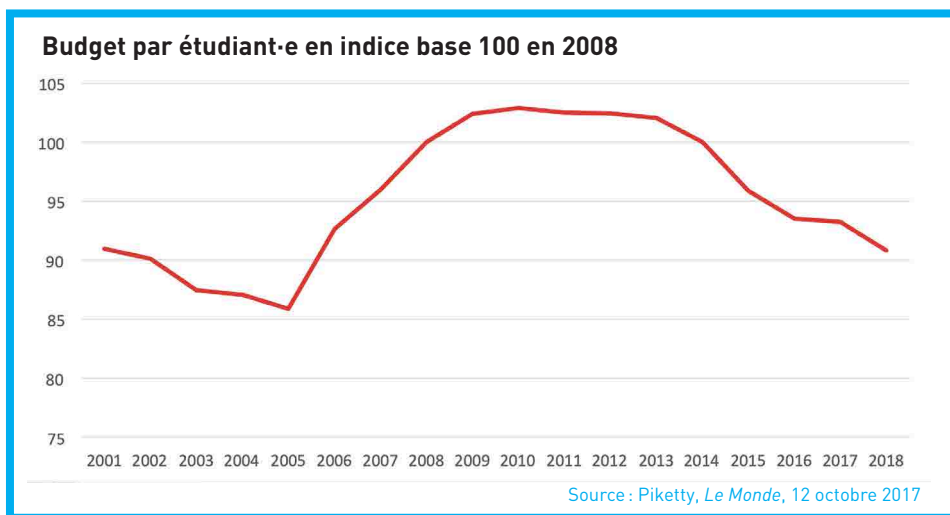
Le gouvernement semble vouloir faire de l'espérance de vie un indicateur sur lequel indexer la durée de cotisation. Or ce qui nous intéresse c'est surtout l'espérance de vie en bonne santé : à quoi bon vivre plus longtemps si c'est dans des conditions très dégradées ? Ce que montre le graphique, c'est que l'espérance de vie en bonne santé (en rouge) stagne alors que l'espérance de vie (en jaune) continue d'augmenter.

Finir sa carrière en mauvaise santé, pas question !

Selon les vœux du gouvernement, on devrait donc continuer à travailler en mauvaise

santé. En effet, l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à « l'âge pivot » envisagé par le gouvernement, alors même qu'il s'agit d'une moyenne. Dans le détail, l'espérance de vie en bonne santé est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes. Pour certaines professions, fortement concernées par la pénibilité, l'espérance de vie en bonne santé est encore inférieure à ce chiffre. Il s'agit donc de travailleur·se-s qui devront terminer leur carrière en mauvaise santé ou être en invalidité en attendant de pouvoir toucher leur retraite. Ce n'est pas acceptable. Revendiquer le partage du temps de travail et la retraite à 60 ans, c'est aussi revendiquer le droit à profiter de la vie à la retraite.

Les jeunes générations sacrifiées sur l'autel de l'austérité



Depuis 2008, le budget par étudiant-e dédié à l'enseignement supérieur (hors inflation) a baissé de 9 %

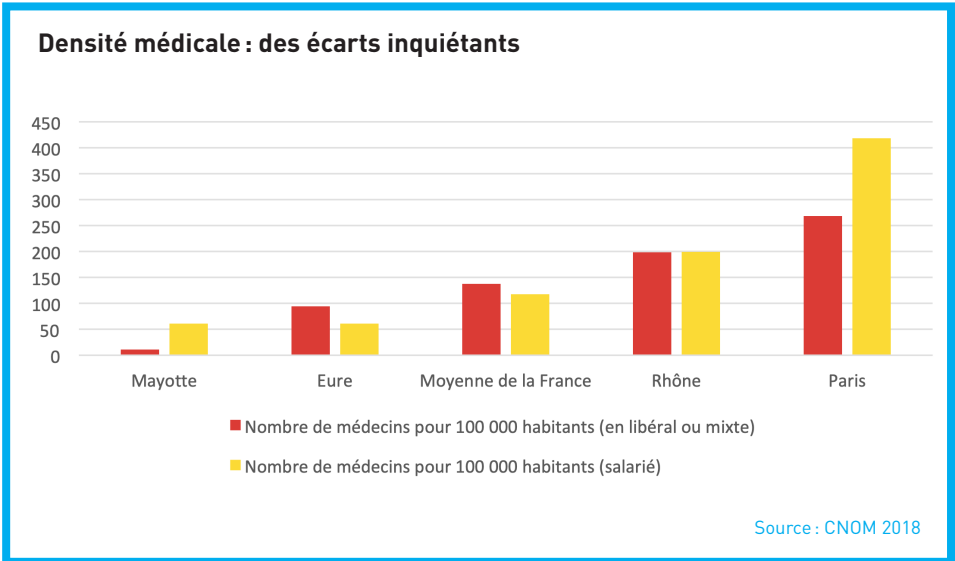
Le gouvernement sous-investit depuis des années et n'assure plus la qualité de l'enseignement supérieur public telle qu'elle devrait être. C'est également à cause de ce sous-investissement que le nombre de places à l'université est insuffisant, ce qui a motivé la réforme Parcoursup instaurant la sélection à l'université. Il était pourtant prévisible que les jeunes nés en 2000 allaient avoir 18 ans en 2018 – l'âge de l'entrée à l'université. La logique des gouvernements successifs est incompréhensible : comment préparer « l'économie de la connaissance » en diminuant dans le même temps le budget par étudiant-e ? À croire que le président Macron cherche délibérément à faire baisser les qualifications...

Le gouvernement pousse les étudiants vers le privé

En dégradant ainsi l'université, l'État fait la part belle à l'enseignement supérieur privé, où la sélection sociale est la plus forte. Pire, cette marchandisation de l'enseignement supérieur force les jeunes à s'endetter massivement pour payer leurs études. Aux États-Unis, 69 % des étudiant-e-s diplômé-e-s en 2018 avaient un emprunt de 29 800 \$ en moyenne. Au total, la dette étudiante représente 1 500 milliards de dollars et menace l'économie américaine, voire mondiale. Ne nous inspirons pas de ce contre-modèle !

Nous revendiquons la gratuité de l'enseignement supérieur avec une place pour chaque bachelier-ère (fiche 15 des repères revendicatifs).

Accès à la médecine : l'abandon des pouvoirs publics



L'État ne compense pas les inégalités territoriales liées à la liberté d'installation de la médecine libérale

Étant donné la liberté d'installation dont jouissent les médecins, il est logique de voir des inégalités dans la densité des effectifs de médecins en exercice libéral ou mixte. Ainsi, le climat des Alpes-Maritimes attire de nombreux-ses médecins, c'est donc le département (hormis Paris) qui a la plus forte densité de médecins en libéral ou exercice mixte. Cependant on peut penser que le rôle de l'État est de compenser, au moins en partie, ces inégalités « naturelles ». Il ne fait en réalité que les accentuer.

Un indicateur révélateur de l'abandon de l'outre-mer

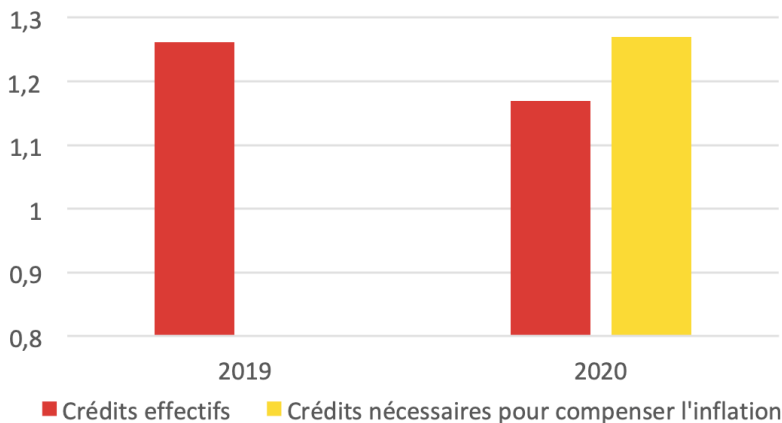
Concernant la médecine libérale et mixte, Mayotte dispose de 9 fois moins de médecins que l'Eure, département métropolitain le moins bien doté. Comme le montre le graphique, l'État ne corrige nullement ces inégalités. En termes de médecins salariés-e-s, les Mahorais-es sont également parmi les 3 territoires français à la plus faible densité.

On trouve aujourd'hui des départements qui ne comptent qu'un-e seul-e médecin sur certaines spécialités. Ce n'est pas acceptable !

Entre 2017 et 2018, le nombre de généralistes en activité régulière dans la Creuse a chuté de **7,30 %** alors qu'il s'agissait déjà d'un des départements les moins dotés.

La culture : victime du dogme budgétaire

Crédits de paiement du programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » en milliards d'euros



Source : PLF 2020

La culture, sacrifiée par l'austérité

Le programme 224 du projet de loi de finances intitulé « Transmission de savoirs et démocratisation de la culture » a vu ses crédits réduits de 7 % en 2020 par rapport à 2019, malgré l'apparition dans ce programme de plusieurs dizaines de millions d'euros dédiés au « Pass Culture ». Au moins, les priorités du gouvernement sont claires. Le gouvernement se targue d'une augmentation de 1 % du budget global, qu'il faut replacer dans le contexte de coupes régulières depuis 2008. On constate alors que le budget du ministère de la culture a diminué en prenant en compte l'inflation.

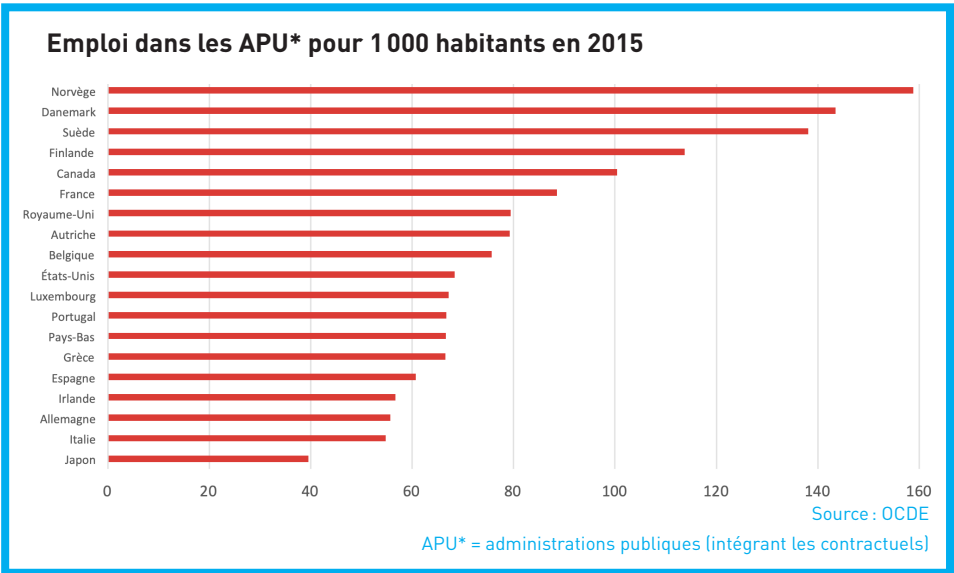
La culture, facteur d'émancipation

Ces choix budgétaires sont révélateurs du manque d'intérêt qu'entretiennent les gouvernements successifs vis-à-vis de la culture. Pourtant, la culture est indispen-

sable à l'émancipation sociale. Il est donc primordial que chacun-e, quelle que soit sa condition sociale ou son lieu de résidence par exemple, ait accès à la culture sans aucune forme d'obstacle. La mise en place du « Pass Culture » est en opposition à cela : elle ne bénéficie qu'aux multinationales du secteur et renforce les inégalités en jouant sur l'auto-exclusion des classes sociales modestes. Quand on sait que le SNU (service national universel) va coûter 1,5 milliard d'euros, soit 50 % du budget du ministère de la Culture, on se dit que le gouvernement a une vision particulière de l'émancipation.

Nous avons besoin d'une vision moins élitiste et centralisée de la culture, pour des investissements culturels dans tous les territoires.

L'emploi public : moteur du développement économique



L'emploi public souvent extrapolé

Le corps politique, et avec lui les économistes libéraux-les, répète à qui veut l'entendre que la France compte « trop de fonctionnaires ». Les chiffres démontrent une réalité bien différente. En 2015, on comptait en France 88,5 emplois dans les administrations publiques pour 1 000 habitant-e-s. C'était 158,5 en Norvège, soit près de 80 % de plus. On remarque que les pays nordiques, souvent cités en exemples en termes de discipline budgétaire, monopolisent les premières places du classement. L'emploi public est donc loin d'être incompatible avec des finances saines, comme le laisse penser le gouvernement.

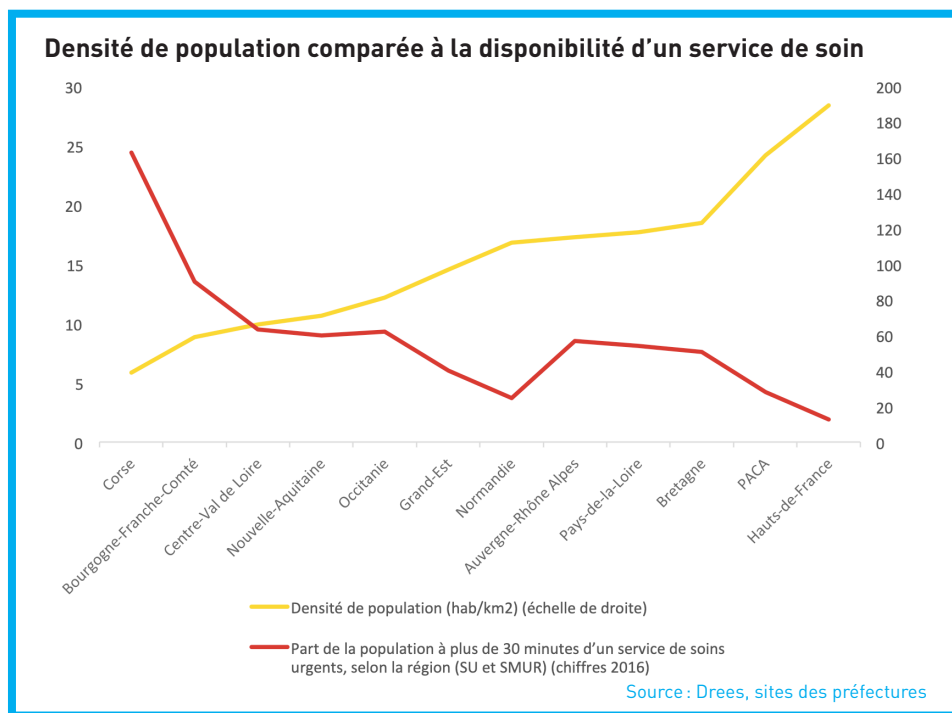
L'importance de la fonction publique

Au-delà de ces considérations purement quantitatives, il est primordial de rappeler le

rôle et l'importance des fonctionnaires et du secteur public. Les services publics assurent un accès équitable aux éléments les plus fondamentaux comme l'éducation, la santé ou encore la justice. Ils sont donc un pilier de l'économie et de la cohésion sociale.

Il y a un lien direct entre le nombre d'emplois publics, la réduction des inégalités, les performances scolaires et la qualité de la croissance. La Norvège a ainsi l'IDH (indice de développement humain) le plus élevé au monde (hors pays de moins d'un million d'habitant-e-s). Contre la raison économique, l'idéologie libérale nous conduit à préférer dépenser des dizaines de milliards en exonérations de cotisations sociales plutôt que de développer l'emploi public.

La ruralité : grande oubliée des services publics



L'éloignement des services d'urgences met les populations en danger

Les territoires ruraux sont les premières victimes des fermetures de services publics, qui s'éloignent un peu plus chaque jour. Les fermetures d'hôpitaux en sont un exemple prégnant. Cela n'est évidemment pas sans impact sur les populations. Ainsi, on voit sur ce graphique que dans les territoires les plus ruraux, la part de personnes à plus de 30 minutes d'un service d'urgences augmente considérablement. Quand on sait l'importance d'une prise en charge rapide dans les situations urgentes, on comprend le poids de ces inégalités.

Tous les services publics sont concernés par les fermetures

Selon la Cour des comptes¹, entre 2013 et 2017, le nombre d'écoles rurales a été réduit de 5,31 %, soit plus de 1000 fermetures d'écoles en cinq ans. En ce qui concerne les services de la Direction générale des finances publiques, même traitement : 5,6 % de réduction entre 2011 et 2016, sans compter les nombreuses fermetures depuis cette date pour lesquelles nous attendons des chiffres. Les exemples sont nombreux et aucun pan du secteur public n'y échappe. Rappelons que l'État doit assurer un accès égal aux services publics pour tous les territoires.

1. Cour des comptes, « L'accès aux services publics dans les territoires ruraux », mars 2019

Chapitre IV /

LE COÛT DU CAPITAL

Qui n'a jamais entendu parler du « coût du travail »? Les éditorialistes se relaient sur les plateaux TV pour rappeler à quel point les salarié-e-s coûtent cher. Que nous soyons parmi les plus productif-ve-s au monde, et donc que nous « rapportons » bien plus que nous coûtons, est curieusement moins mis en avant, comme le fait que la course à la baisse des salaires en Europe au nom de la « compétitivité » nous conduit à la stagnation économique.

Symétriquement, et à de rares exceptions près, la question du coût du capital est complètement éludée dans le débat public. On oublie pourtant une réalité fort simple: un-e actionnaire qui apporte des capitaux ne le fait pas à titre gracieux. Il y a ce qu'il ou elle apporte (une partie du capital), et il y a ce que notre travail lui rapporte (les dividendes). Le coût du capital, dans la définition de base que nous proposons, c'est la partie du profit qui n'est pas réinvestie (majoritairement les dividendes). Et cette question change tout! C'est bien le capital qui nous coûte, économiquement, socialement, budgétairement.

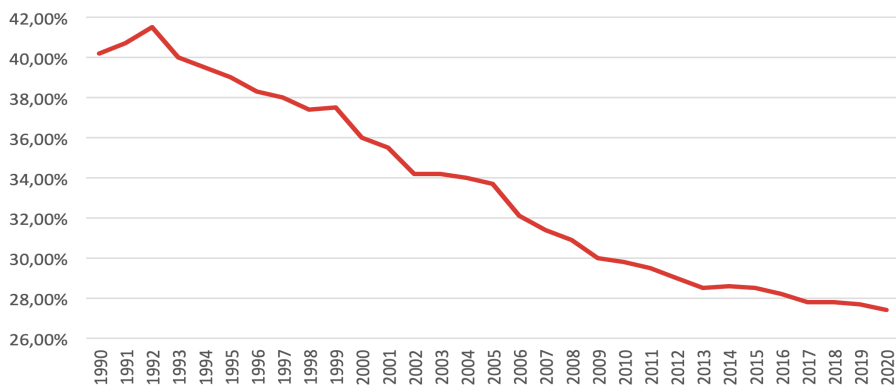
Il faut étendre la définition du coût du capital à au moins 3 éléments :

- le coût financier du capital, correspondant aux versements de dividendes ;
- le coût économique du capital, où la faiblesse de l'investissement est directement liée à l'asphyxie actionnariale ;
- le coût budgétaire du capital, correspondant à l'ensemble des exonérations de cotisations, crédits d'impôts accordés au capital et à celles et ceux qui le détiennent, sans compter le coût exorbitant de la fraude fiscale des entreprises comme des particulier-ère-s.

Lutter contre le coût du capital, c'est non seulement lutter pour le travail, mais également pour un système économique plus efficace.

Impôts sur les sociétés : la chute dans les économies avancées

Taux moyen d'imposition des entreprises des pays du G20



Source : Devereux, Habu, Lepoiev and Maffini, « G20 Corporation Tax Ranking », *Oxford University Centre for Business Taxation Policy Paper*, march 2016

Quand on pense à la campagne « coût du capital », on pense en premier lieu au poids démesuré des actionnaires dans la vie économique. Ce poids se retrouve aussi dans la mise en concurrence des systèmes fiscaux des pays. Le chantage à l'emploi concerne aussi l'impôt.

Le graphique ci-dessus est particulièrement parlant. Il montre que dans les économies avancées, le taux d'imposition sur les sociétés (IS) moyen est tombé de 40 % en 1990 à moins de 28 % trente ans plus tard. C'est le résultat direct de la concurrence fiscale que se mènent les États (notamment en Europe). Le bonheur des plus riches est assis sur le malheur des finances publiques des États.

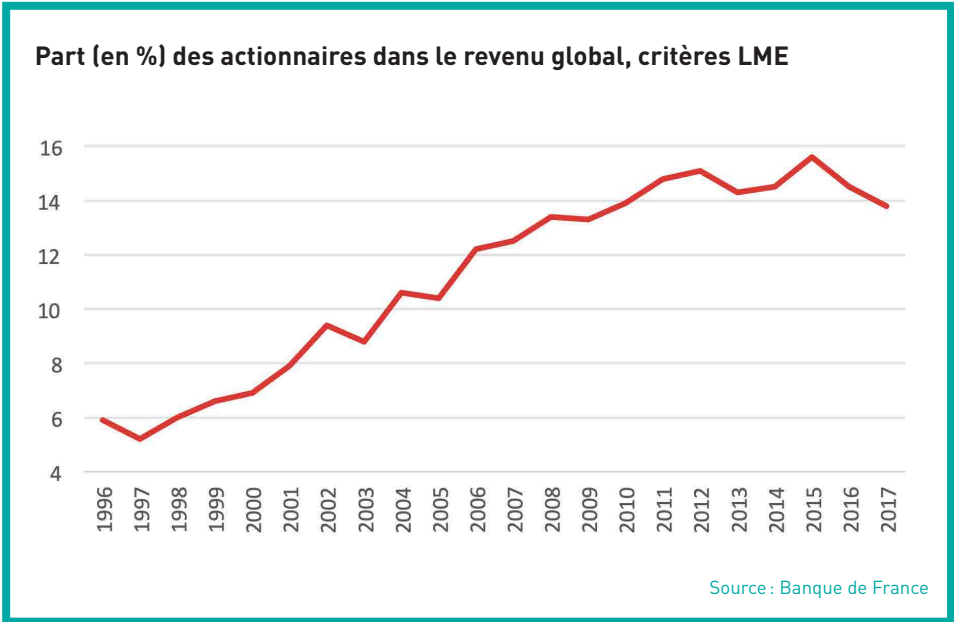
La France a ceci de particulier qu'elle fait partie des 5 pays où l'impôt sur les sociétés pèse moins de 5 % des recettes fiscales, avec les Bahamas, l'Islande, la Slovénie ou le Tokélaou¹. La chute n'est pas près de s'arrêter, quand le gouvernement prépare la baisse de l'IS à 25 % en 2022. La concurrence fiscale est donc aussi le résultat du coût du capital.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir « Taxer le numérique ; mission impossible ? » *Lettre éco* n° 30, page 6.

1. Source : OCDE – <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/statistiques-de-l-impot-sur-les-societes-premiere-edition.pdf>

Le pouvoir actionnarial et la financiarisation de l'économie

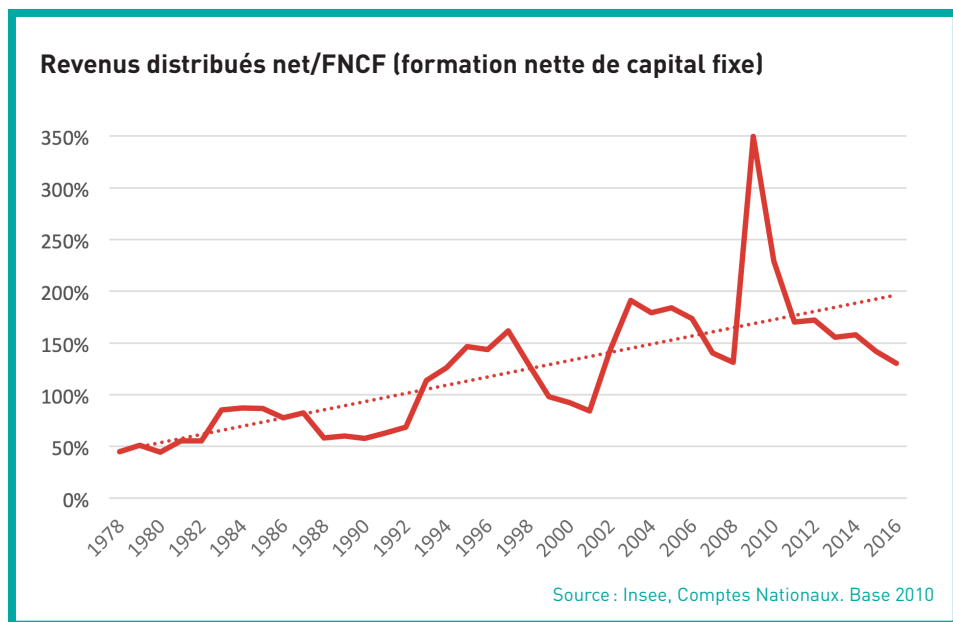


Les années quatre-vingt marquent un tournant majeur de l'économie mondiale, et des économies avancées plus particulièrement. D'une économie majoritairement basée sur le crédit bancaire, encadré par l'État et régulé, on passe à une économie de marchés financiers, dérégulés. C'est cela que l'on nomme la « financiarisation ». L'explosion des inégalités, la pression accrue sur le travail, la concentration du capital, les crises financières sont toutes les conséquences de ce nouveau modèle économique.

La montée du pouvoir des actionnaires, visibles sur le graphique ci-dessus, est le symptôme le plus évident de cette financiari-

sation. En France, leur poids dans la richesse globale des entreprises a été multiplié par deux en vingt ans. La première conséquence concrète de ce pouvoir actionnarial est la concentration des richesses entre les mains d'un nombre restreint d'individus. La deuxième – peut-être la plus dramatique – est de réduire le travail et son organisation dans l'entreprise en variable d'ajustement pour maximiser la rentabilité actionnariale. Les décisions d'investissement, d'embauches, la politique salariale, sont toutes entières dictées par une poignée d'individus. La crise financière de 2008, et sans doute la prochaine crise qui vient, nous rappellent l'urgence d'un changement de modèle.

Le coût économique du capital : plus de dividendes versés que d'investissements nouveaux



L'argument central du patronat repose sur une idée simple : les dividendes sont le prix à payer pour qu'il y ait suffisamment d'investissement dans l'économie. Mais cet argument ne résiste pas à l'analyse. Le graphique ci-dessus donne une illustration du phénomène de « *downsize and distribute* » (littéralement « réduire et distribuer »). Le poids des dividendes par rapport à l'investissement nouveau explose.

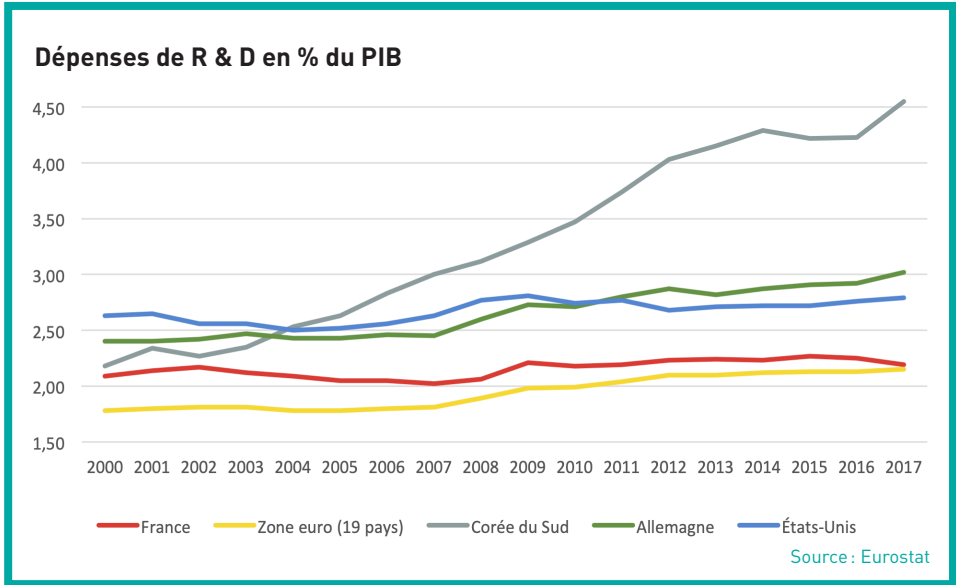
La rentabilité financière extrêmement élevée exigée par les actionnaires pousse les entreprises à réduire leurs projets d'investissement (*downsize*) pour distribuer une part plus importante du profit aux actionnaires (*distribute*). La logique actionnariale est en ce sens contraire à l'intérêt de

l'entreprise, qui a besoin d'investissement suffisant pour se développer, et des salariés, dont les salaires stagnent.

C'est toute la prédation financière que l'on voit à l'œuvre ici. Si les libéraux ne manquent jamais une occasion de rappeler que les actionnaires apportent des capitaux à l'entreprise, elles et ils oublient systématiquement de dire combien ces mêmes actionnaires prennent à l'entreprise. La finance asphyxie littéralement l'économie.

Pour 1 € d'investissement nouveau en 1978, **50 centimes** de dividendes étaient versés dans l'économie. C'est **2 €** en 2011.

Recherche et développement : sous-investissement chronique



La France accuse un retard important en matière de dépenses en recherche et développement (R & D). Alors que l'objectif fixé en 2010 par la « stratégie de Lisbonne » était de 3 % du PIB, les dépenses en la matière stagnent à 2,19 % du PIB en France, loin derrière la Corée du Sud (4,5 %) l'Allemagne (3,1 %) et les États-Unis (2,8 %).

Ce décrochage français traduit plusieurs choses. C'est d'abord une manifestation du coût du capital : l'investissement dans la R & D ne porte ses fruits qu'à long terme, à des lieues de la logique court-termiste des détenteur·rice·s d'actions. Cela traduit également le manque de vision des gouvernements successifs, quand on sait l'importance

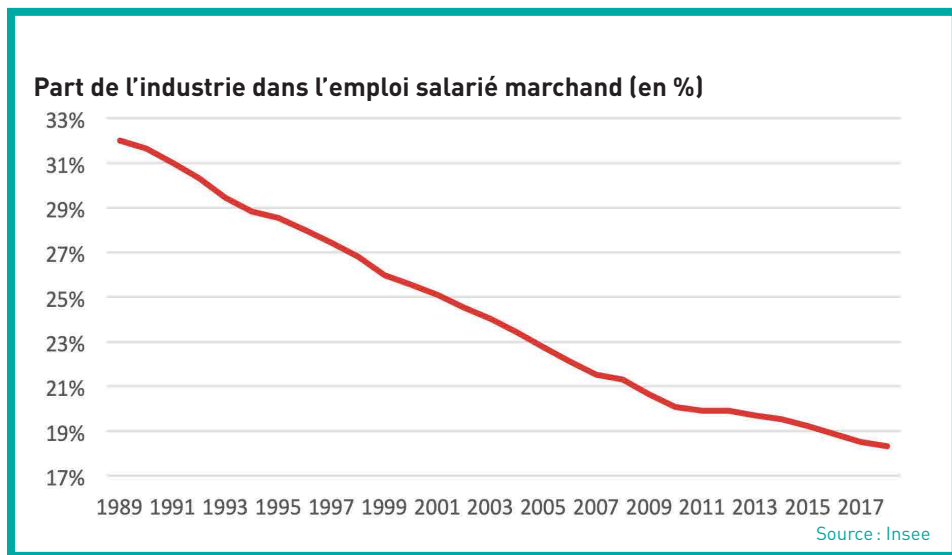
des dépenses en R & D pour développer le potentiel productif. C'est enfin l'échec de la logique du « tout-marché » contenue dans le CIR¹, coûteux (de l'ordre de 5 milliards par an) et inefficace. Seul un développement de l'emploi scientifique et des crédits en faveur de la recherche permettra au pays de combler son retard. Ce ne sont pas les projets de recherche qui manquent (transition écologique, économie du numérique), mais bien la vision politique de long terme que commande l'intérêt général.

POUR ALLER PLUS LOIN

Cese, *Rapport annuel sur l'état de la France*, 2019, p. 64

1. Crédit d'impôt recherche

L'industrie sacrifiée



Depuis les années quatre-vingt-dix, l'emploi dans l'industrie n'a cessé de baisser. La part de l'industrie dans l'emploi salarié marchand est passée de 32 % en 1989 à 18 % en 2018. Plusieurs explications à cela.

La mise en concurrence des travailleur-se-s

La mondialisation des échanges a contribué à la mise en concurrence des travailleur-se-s, et en premier lieu dans l'industrie. Les ouvrier-ère-s de l'industrie en ont été les premières victimes. Le patronat étant à la recherche de la rentabilité la plus forte, les pays à bas salaires ont attiré de nombreuses usines au détriment des travailleur-se-s. Cela

Pour comprendre l'importance de la stratégie allemande dans le déclin industriel de la France, voir *Lettre éco* n° 33, novembre 2019

se traduit aujourd'hui par un déficit commercial de 60 milliards d'euros.

L'urgence d'une véritable politique industrielle

La chute de l'industrie française est également le résultat du manque d'investissement de la part du patronat et de l'État. Ce manque d'investissement a nui à la compétitivité hors prix des produits français. Lorsque les actionnaires privilégient la rentabilité immédiate au détriment de l'investissement, le long terme est sacrifié. Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Ce constat rend donc urgent un plan d'investissement massif, indispensable pour repenser notre système productif dans le cadre de la transition écologique, piloté par un Pôle financier public pour être à l'abri de l'appétit du privé.

Exonérations de cotisations : une trappe à bas salaires

Salaire Brut	1 539 € (1 Smic)	2 308 € (1,5 Smic)	3 078 € (2 Smic)
Exonérations de cotisations patronales	500,93 €	263,08 €	240,08 €
Cotisations patronales restantes	43,71 €	724,18 €	1 096,56 €
Cotisations salariales	342,67 €	502,93 €	643,40 €
Salaire net	1 219 €	1 825 €	2 435 €
Montant total payé par l'employeur	1 582,71 €	3 032,18 €	4 174,56 €
Supplément payé par l'employeur par rapport à un Smic		92 % supplémentaires	160 % supplémentaires

Les chiffres peuvent varier selon le statut de l'employé-e, la taille de l'entreprise ou encore le secteur d'activité.

Source : Chiffres simulateur Urssaf, Les Échos, calculs des auteurs

Une trappe à bas salaires

Les exonérations de cotisations sont généralement ciblées sur les bas salaires. Les libéraux-les le justifient en disant que les embauches des salarié-e-s à bas salaires sont plus sensibles aux variations du « coût du travail ». Ainsi, les exonérations dites « Fillon » sont au maximum au niveau du Smic et sont ensuite dégressives jusqu'à 1,6 Smic. Cela a de gros effets pervers puisque les augmentations de salaires des salarié-e-s au Smic coûtent proportionnellement plus cher à l'employeur. En effet, comme le montre le tableau, en passant de 1 Smic à 1,5 Smic, le salaire augmente de 50 % mais le coût pour l'employeur aug-

mente de 92 %. C'est donc fortement désincitatif, et cela complique la bataille pour les augmentations de salaires en plus d'assécher nos caisses de Sécurité sociale.

Pratiquement aucune cotisation patronale au niveau du Smic !

À force d'exonérations en tout genre, le rêve du patronat est presque réalisé ! Il n'y a quasiment plus de cotisations patronales au niveau du Smic, seules les cotisations salariales perdurent. Ainsi, alors que les cotisations patronales font normalement partie de la rétribution de notre travail, nous devons compenser, en tant que contribuables, ces exonérations à la Sécurité sociale.

Les niches sociales du capital



91,3
milliards d'euros
en 2019

Source : Cour des comptes

Alors que le gouvernement chiffre les niches sociales à 66,4 milliards d'euros par an, la Cour des comptes considère que ce chiffre est minoré et l'évalue plutôt à 91,3 milliards.

Une menace pour le financement de la Sécu

L'importance prise par les dispositifs d'exonération de cotisations représente un danger pour la Sécurité sociale à deux égards. Premièrement, la multiplication des dispositifs est une porte ouverte aux « irrégularités » – ou plus clairement à la fraude. L'autre menace pour le financement de la Sécurité sociale vient du fait de la tendance à la non-compensation par l'État de ces baisses de recettes. Pour 2019, 3,1 milliards d'euros ne sont pas compensés par l'État, mais le

gouvernement prévoit d'y ajouter 5 milliards non compensés pour la transformation du CICE d'ici 2022.

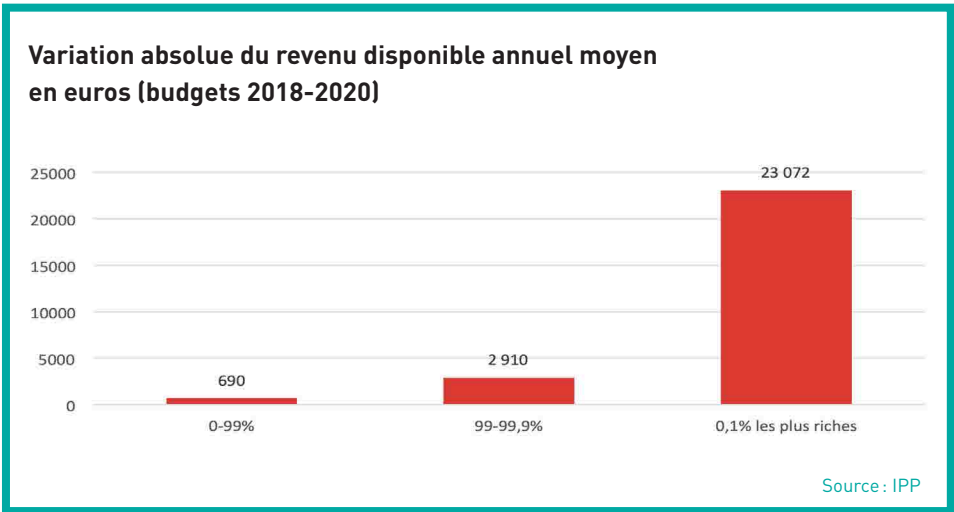
Le CICE, inefficace mais pérennisé

Le Premier ministre a commandé deux études sur le CICE. L'une estime un effet sur l'emploi très faible comparé au coût exorbitant du dispositif, l'autre a conclu à un effet nul. Le coût du capital, c'est aussi un ensemble inutile de dispositifs d'exonérations. Pour rappel, la transformation du CICE en exonération de cotisations coûte entre 18 et 22 milliards d'euros par an. Avec cette somme, l'État pourrait créer plus de 400 000 postes de fonctionnaires. Cet argent aurait donc un effet significatif sur l'emploi s'il était utilisé à bon escient. Il est urgent de faire un moratoire sur ces exonérations, tant leur coût pour les finances publiques est élevé et tant leur efficacité est faible. L'opacité qui règne en matière de gestion des deniers publics est intolérable.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir la *Note éco* n° 153, « Le coût budgétaire du capital »

Des cadeaux fiscaux qui grèvent les finances publiques



Des gains majeurs pour une petite minorité

Dès son arrivée au pouvoir, Macron s'est empressé de faire des cadeaux aux plus riches. L'effet cumulé des trois premiers budgets votés depuis son arrivée au pouvoir est sans appel. Pour 99 % de la population, les gains moyens en termes de revenu disponible sont de 690 € par an par ménage avec des situations évidemment très hétérogènes au sein de ces 99 %. Sans oublier que ces gains liés à la baisse de l'impôt sur le revenu en 2020 et la suppression de la taxe d'habitation se traduisent par la suppression ou la baisse de qualité des services publics. Pour les 0,9 % de la population appartenant aux 1 % les plus riches mais pas aux 0,1 %, le gain moyen est plus de 4 fois supérieur, avec en

moyenne avec 2 910 € par ménage. Et enfin, le gratin pour les ultra-aisé-e-s, 23 072 € par ménage pour les 0,1 % les plus riches. Le coût du capital, c'est aussi les cadeaux que l'on fait collectivement à ceux qui ont déjà presque tout.

Suppression de l'ISF, des millions économisés pour certains

En effet, pour quelques ménages, la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) permet d'économiser plusieurs millions d'euros chaque année. Les ultra-riches ont également profité de la « Flat-tax », qui a réduit la taxation du capital à seulement 30 %. Emmanuel Macron va peut-être enfin réussir à lutter contre l'évasion fiscale... en faisant de la France un paradis fiscal ! Ce dumping fiscal nuit fortement aux recettes de l'État et donc aux services publics.

La transformation de l'ISF en IFI coûte **3,5 milliards d'euros** à nos finances publiques chaque année.

Ces profits qui échappent à l'impôt



Outre la mise en concurrence des systèmes fiscaux, une des conséquences du coût du capital consiste en l'évitement pur et simple de l'impôt. Ainsi pour 2015, c'est au moins 36 milliards d'euros de profits des multinationales qui échappent au fisc français, soit 14 milliards de recettes fiscales. C'est 30 fois plus qu'en 2000, et près d'un tiers des recettes de l'impôt sur les sociétés qui disparaît. Pour donner un ordre de grandeur, si les multinationales étaient taxées correctement, c'est le budget annuel du ministère de la Santé pour 2020 qui serait immédiatement financé. 14 milliards, c'est aussi l'équivalent du déficit maximal du système de retraites à horizon 2025. Voilà qui laisse songeur...

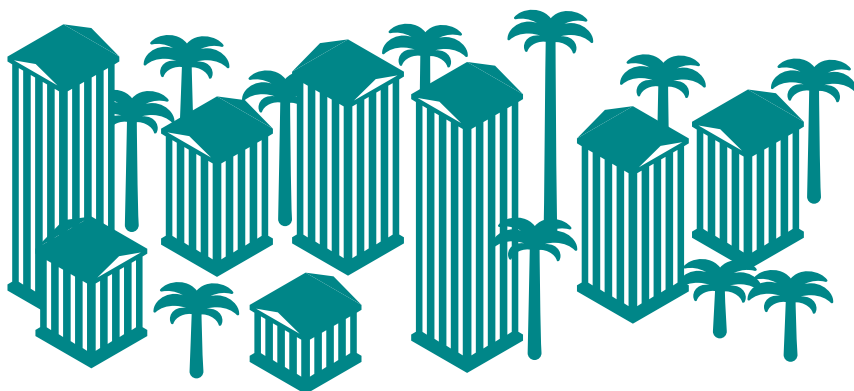
De manière plus générale, la fraude fiscale coûte aux finances publiques entre 60

et 80 milliards d'euros par an selon Oxfam. C'est plus que le budget de l'Éducation nationale ! La lutte contre la fraude fiscale doit être une priorité absolue. Le gouvernement préfère pourtant mettre une énergie colossale pour lutter contre la fraude aux allocations-chômage, qui se chiffre à 178 millions d'euros seulement pour Pôle emploi. Le sens des priorités n'est semble-t-il pas une qualité également répartie...

Les mastodontes du numérique, appelés Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont connus pour payer peu d'impôts. Apple a ainsi payé **0,005 % d'impôts** sur ses bénéfices européens en 2014. L'économie numérique est dominée par l'évitement fiscal.

Le CAC 40 raffole des paradis fiscaux

2 500 filiales du CAC 40 dans les paradis fiscaux



Source : Attac, Rapport janvier 2019

Les groupes du CAC 40 déclarent plus de 16 000 filiales, dont 15 % dans les paradis fiscaux. Certains groupes comme Danone, Kering, LVMH ou encore Axa en comptent même entre 20 et 30 % !

Parmi les paradis fiscaux qui abritent les filiales des groupes français, on trouve notamment des pays européens, censés être nos « partenaires » économiques. La compétition fiscale fait rage entre les pays européens pour attirer les entreprises et leurs bénéfices.

Avec ces filiales, les grandes entreprises cherchent donc à déclarer les bénéfices loin de là où ils ont été faits. Ces filiales

échappent au Fisc français en déplaçant les bénéfices ou en les minorant. Elles permettent aussi de peser sur les salaires et d'échapper à l'intéressement ainsi qu'à la participation.

Pourtant, entre 2010 et 2017, les impôts payés par les firmes du CAC 40 ont diminué de 6,4 % et leurs effectifs en France ont fondu de 20 %. Au jeu financier de la filialisation, les salarié-e-s et les contribuables ne gagnent jamais.

Les raisons ne manquent donc pas pour combattre ces filiales dans les paradis fiscaux – à commencer par celles des groupes dont l'État est actionnaire !

Chapitre V /

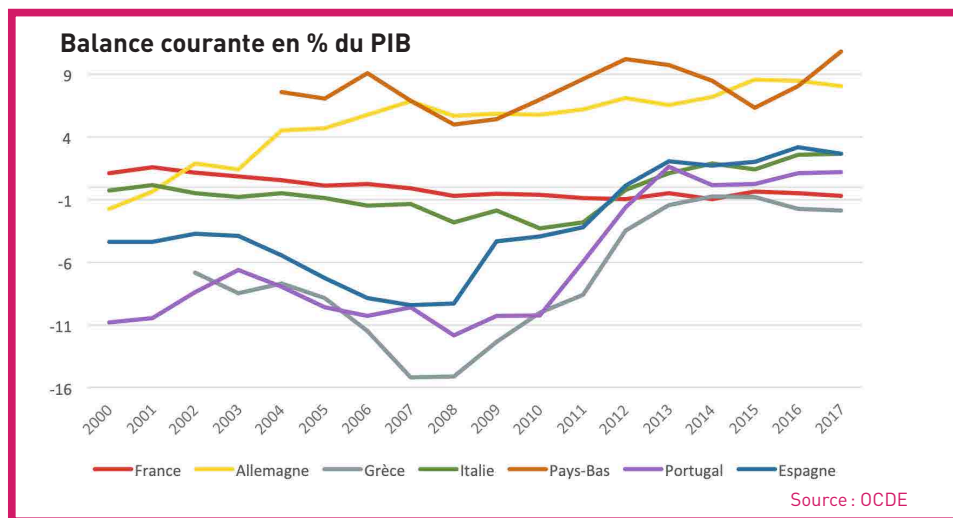
ÉLÉMENTS MACRO- ÉCONOMIQUES

L'économie est une chose bien trop importante pour être laissée aux expert·e·s. Il est impératif dans notre démarche revendicative que nous soyons en capacité de décrypter certains éléments macroéconomiques (comme la dette, la monnaie, etc). L'économie est une discipline éminemment politique. Celles et ceux qui expliquent le contraire sont également celles et ceux qui vous expliqueront qu'en matière économique, il n'y a pas d'alternative. Or il y a toujours une alternative.

Le présent chapitre a pour but de donner quelques clés de compréhension de l'environnement économique dans lequel nous évoluons, sans être exhaustif. Des choses qui paraissent aussi complexes et, disons-le franchement, déconnectées des luttes quotidiennes comme la dette publique, la politique monétaire de la banque centrale, le système bancaire, sont en réalité des éléments cruciaux pour ouvrir les possibles et développer nos revendications.

Comprendre la macroéconomie, c'est comprendre la situation économique de la France et mettre en perspective ce qui se joue dans les secteurs et dans les entreprises. Nous ne manquerons pas, au sein du Pôle éco, de tout faire pour rendre accessible et utile ces questions économiques.

La folle course à la compétitivité en Europe



La Zone Euro a une balance courante globalement excédentaire : elle exporte plus qu'elle n'importe vis-à-vis du reste du monde. Mais une nette fracture nord-sud en son sein traduit à elle seule les déséquilibres européens.

2000-2008 : la grande divergence

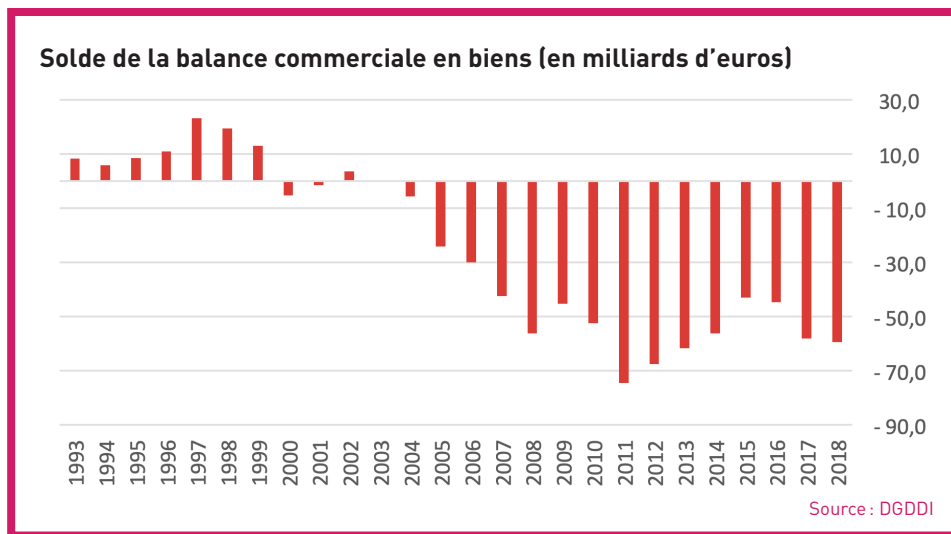
Dès la mise en place de l'euro, deux pays tirent leur épingle du jeu sur le plan des échanges commerciaux : l'Allemagne et les Pays-Bas. Leurs gains de parts de marché, notamment dans le domaine industriel, se traduisent par des pertes pour les « partenaires » du sud de la zone (en particulier l'Espagne, la Grèce, et dans une moindre mesure la France et l'Italie). La recette de ce « succès » ? La pression à la baisse sur les salaires pour l'Allemagne, le dumping fiscal pour les Pays-Bas. Une victoire à la Pyrrhus, quand les excédents allemands ont financé massivement la dette privée dans les pays du sud et ont renforcé la crise de 2008.

2009-2019 : la compétitivité... à quel prix ?

Les déséquilibres courants ont commencé à se résorber après la crise, mais les divergences persistent. En Italie, en Espagne et en Grèce, la crise et les mesures d'austérité ont réduit la demande intérieure (et donc les importations), et les gouvernements se sont mis à faire pression à la baisse sur les salaires, réduisant fortement la croissance depuis dix ans en Europe. La raison est simple : tout le monde ne peut pas être « compétitif » au même moment – ou alors personne ne l'est. La course à la compétitivité est une course à la baisse des salaires, qui met en péril toute la zone. La quasi-récession de l'Allemagne cette année rappelle l'urgence de sortir du dogme de la compétitivité, au profit d'une véritable politique industrielle coordonnée.

La balance courante retrace les échanges (principalement de biens et services) entre pays : si elle est positive, le pays exporte plus qu'il n'importe. Si elle est négative, c'est l'inverse.

La balance commerciale française : symptôme du malaise industriel



Le creusement des déficits commerciaux

Le xx^e siècle a été un tournant pour la balance commerciale en biens (c'est-à-dire hors services) de la France. En effet, depuis cette date, à une exception près, la France affiche un déficit commercial – d'ailleurs relativement conséquent aujourd'hui. En 2018, le déficit commercial sur les biens était de 59,4 milliards d'euros. Dans le détail, les importations représentent 551,1 milliards d'euros et les exportations 491,7 milliards d'euros. Par comparaison, ces chiffres étaient de 169,7 milliards et 177,9 milliards en 1993, soit un excédent commercial de 8,2 milliards. En même temps que le déséquilibre a changé de sens, on a assisté à une très forte ouverture commerciale.

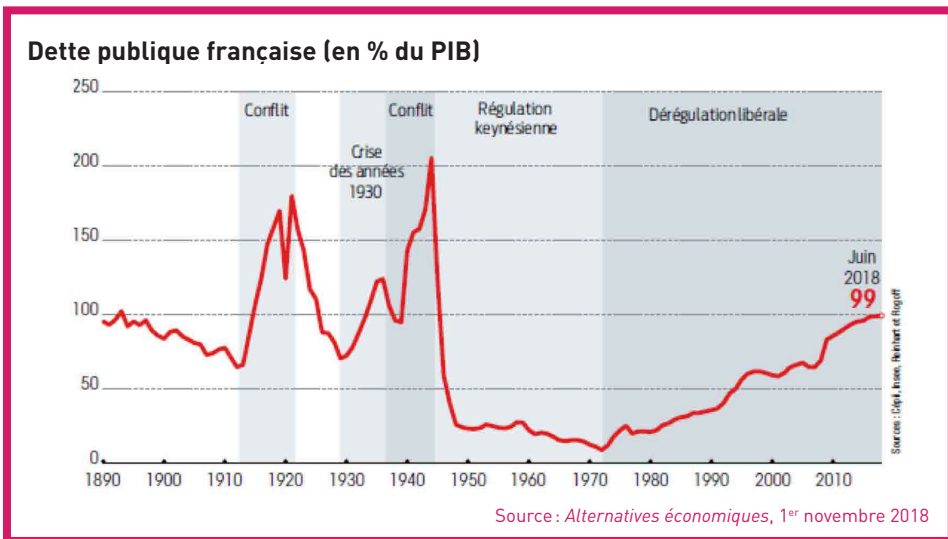
La responsabilité est celle des dirigeants

Si le fait d'avoir un déficit commercial n'est pas dramatique en soi, des questions se

posent pour le long terme. Cette hausse du déficit commercial a plusieurs explications, mais ce n'est certainement pas « *le coût du travail qui grève la compétitivité française* » (voir *Lettre éco* n° 34).

Le taux de marge, boosté par les baisses massives de la fiscalité des entreprises comme le CICE, n'a pas eu pour effet de relancer les exportations, mais d'accroître les revenus des actionnaires. En revanche, il est clair que le manque d'investissement et l'abandon de fleurons industriels ont pénalisé la position de la France. Il faut reconnaître l'échec des politiques menées jusqu'alors dans le domaine industriel. Seule une politique ambitieuse d'investissement, couplée à une véritable vision stratégique, permettra d'enrayer la mécanique de la désindustrialisation.

La dette publique : un problème néolibéral



Le recul historique permet souvent d'éviter des inepties à propos des faits économiques. La dette publique ne fait pas exception. Le graphique ci-dessus retrace une centaine d'années d'histoire de la dette. On observe 3 périodes schématiques :

La première moitié du xx^e siècle, marquée par les guerres et de fortes variations de la dette publique. On notera que la Sécurité sociale a été mise en place à une époque où la dette publique atteignait les 200 % du PIB (la reconstruction d'après-guerre expliquant la chute de l'endettement après 1945).

Les « 30 glorieuses », de 1945 à 1975, une période de forte croissance et de baisse continue de l'endettement public, malgré la nationalisation de nombreuses entreprises et une dépense publique importante. Paradoxe ? Pas vraiment. La dépense publique a été un moteur de développement puissant, comme la régulation de l'économie, faisant baisser la part de la dette dans le PIB. Le financement

de l'État était administré *via* le « circuit du trésor », bien éloigné des marchés financiers¹. Le financement de l'État est une question on ne peut plus politique.

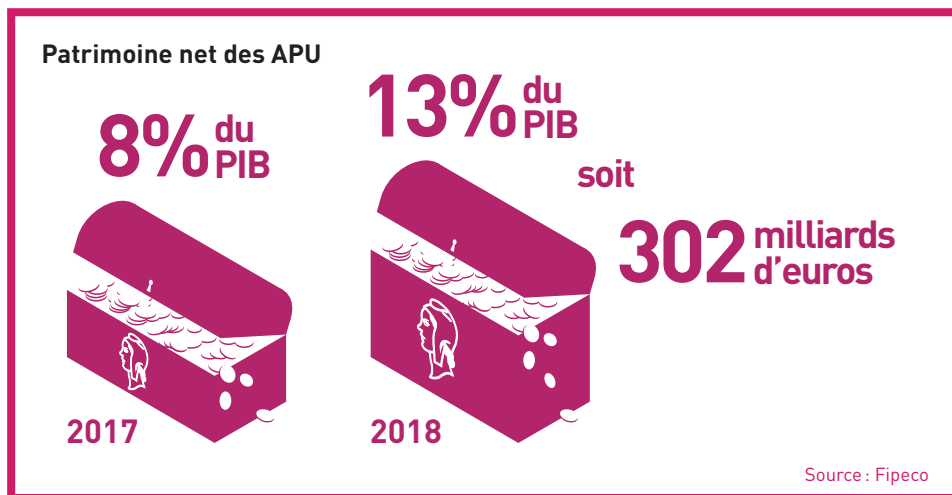
La période de dérégulation néolibérale depuis la fin des années soixante-dix. Alors que l'État place ses finances sous la coupe des marchés financiers pour maintenir en théorie un niveau d'endettement faible, tout le contraire se produit. La dette augmente progressivement jusqu'en 2008 et s'envole après la crise. Domination des marchés financiers, faible croissance (notamment des salaires)... Voilà qui explique la hausse de l'endettement public, qui est bel et bien un problème néolibéral.

POUR ALLER PLUS LOIN

« Dette publique : stop à la culpabilisation », *Lettre éco* n° 34

1. Voir les travaux de B. Lemoine : <https://laviedesidees.fr/Dette-publique-debat-confisque.html>

Chaque Français-e naît avec un patrimoine net de 4314 €



L'épouvantail de la dette

La dette publique, qui constitue le passif du bilan des administrations publiques, est constamment utilisée comme épouvantail pour justifier les politiques d'austérité. En revanche, on entend rarement parler du patrimoine de l'État et des administrations publiques, c'est-à-dire de ce que possèdent les administrations. Cet actif est constitué de titres financiers, d'immobilier, de brevets, d'infrastructures...

L'actif est la contrepartie de la dette publique

Si l'on compare ces deux éléments, on se rend compte que l'actif est bien supérieur au passif. Le patrimoine net de l'État est donc positif, à hauteur de 13 % du PIB à la fin 2018, en nette progression par rapport à 2017. Avec cette vision, on se rend compte que la situation des finances publiques est moins catastrophique que ce qu'on nous laisse croire.

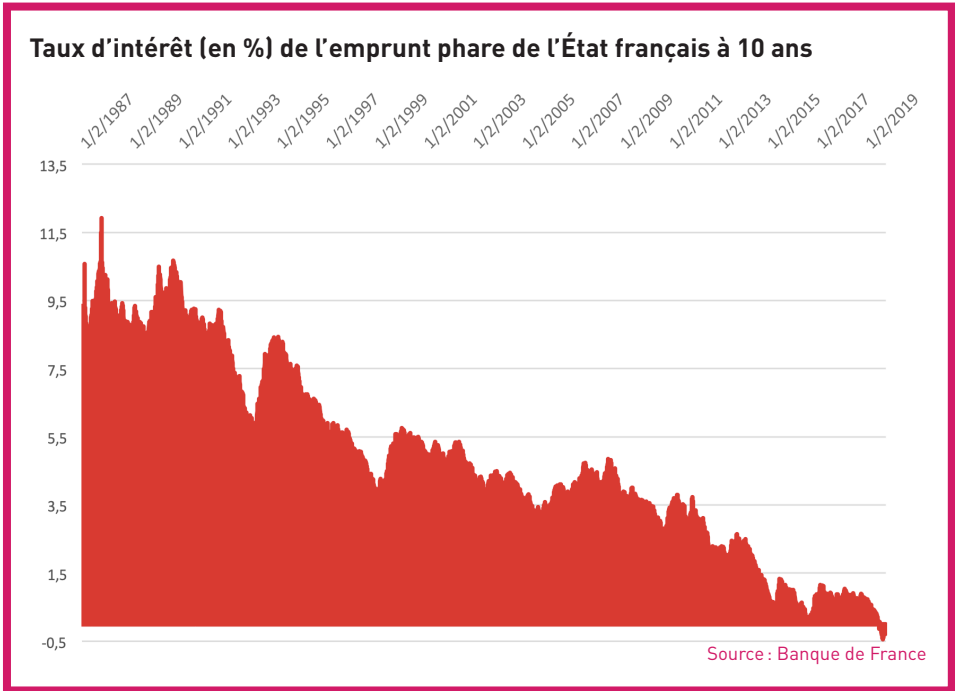
Certes, l'État et ses administrations sont fortement endettés, mais il y a une contrepartie à cette dette, sans compter ce qui est difficilement quantifiable – comme la qualité de nos institutions et de notre système d'enseignement.

Il n'y a pas de risque à s'endetter si c'est pour financer des investissements. En revanche, c'est plus problématique lorsque l'endettement est la conséquence de cadeaux fiscaux totalement improductifs aux grandes entreprises et aux plus riches. Le problème n'est pas la dette publique, mais ce qu'on en fait. Sans vision, la puissance publique devient impuissance publique.

Le passif correspond aux obligations (dettes) vis-à-vis d'un tiers.

L'actif correspond aux éléments ayant une valeur positive. L'ensemble des actifs constitue le patrimoine brut.

L'État emprunte désormais à taux négatifs



Le gouvernement cherche toute forme d'excuse pour justifier les coupes dans les dépenses publiques. Désormais, l'argument des taux d'intérêt ne tient plus : Non seulement, ils sont au plus bas de leur histoire, mais mieux encore, ils sont à taux négatif. Concrètement, aujourd'hui, quand l'État emprunte à dix ans, il doit rembourser moins que le capital emprunté. Il gagne donc de l'argent en empruntant !

Ne pas investir dans la transition écologique est incompréhensible

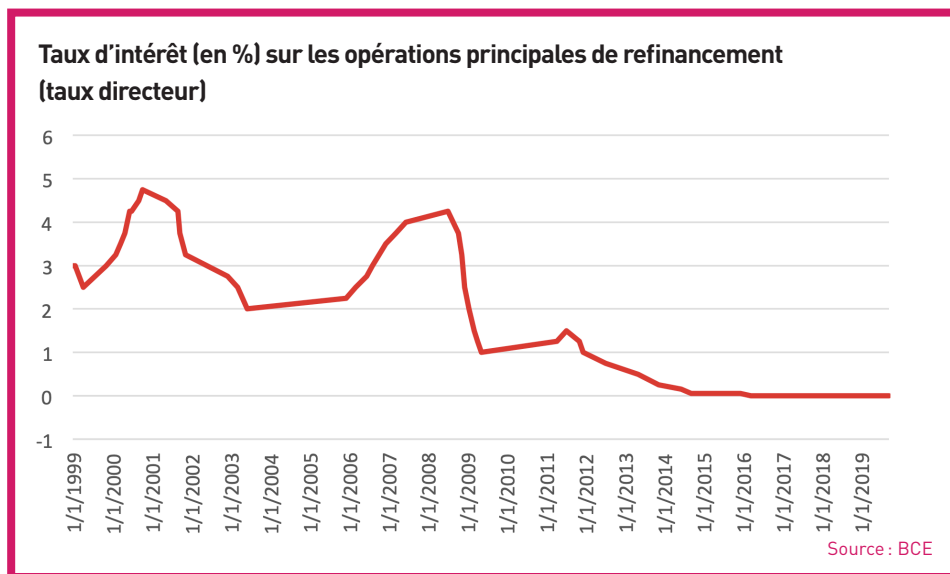
Bien que les taux d'intérêt négatifs ne soient jamais un bon signe sur l'état de santé de l'économie, il est incompréhensible que le gouvernement n'en profite pas pour lancer

un grand plan d'investissement. Ce ne sont pourtant pas les chantiers qui manquent, à commencer par la transition écologique. Si les libéraux-les s'inquiètent de la « dette laissée à nos enfants », ils semblent moins inquiets sur l'état de l'économie et de la planète qu'ils et elles laissent derrière elles et eux, pourtant alarmant. Ne pas augmenter les dépenses publiques en environnement de taux négatif est criminel du point de vue économique. Rien, si ce n'est l'embourbement idéologique de nos dirigeants, ne permet de l'expliquer.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir le *Mémo* n° 19 du pôle éco sur le budget 2020

La politique monétaire à bout de souffle



Le levier monétaire est abaissé au maximum

Pour contrer une récession, comme celle de 2008, les pouvoirs publics ont deux leviers : le budget, *via* la dépense publique, et la monnaie, *via* la banque centrale. Dès 2008, la BCE a diminué ses taux directeurs de trois points. Cela signifie concrètement que le « prix de la monnaie » a diminué drastiquement pour les banques. L'objectif ? Relancer l'investissement par le crédit dont le coût diminue. Ce taux a été abaissé à 0 au début des années 2010. Le problème : l'activité ne repart pas.

Des politiques non conventionnelles

Conscient du faible impact de cette baisse des taux, la BCE a décidé d'aller plus loin : elle s'est mise à racheter directement aux banques et aux entreprises des titres de dette contre de la liquidité (de la monnaie). La BCE a ainsi créé plus de 2500 milliards d'euros, en

espérant là encore une hausse de l'emprunt et de l'investissement. Mais cette politique pousse dans le vide : la monnaie déversée aux banques et aux entreprises est épargnée, et pas réinvestie.

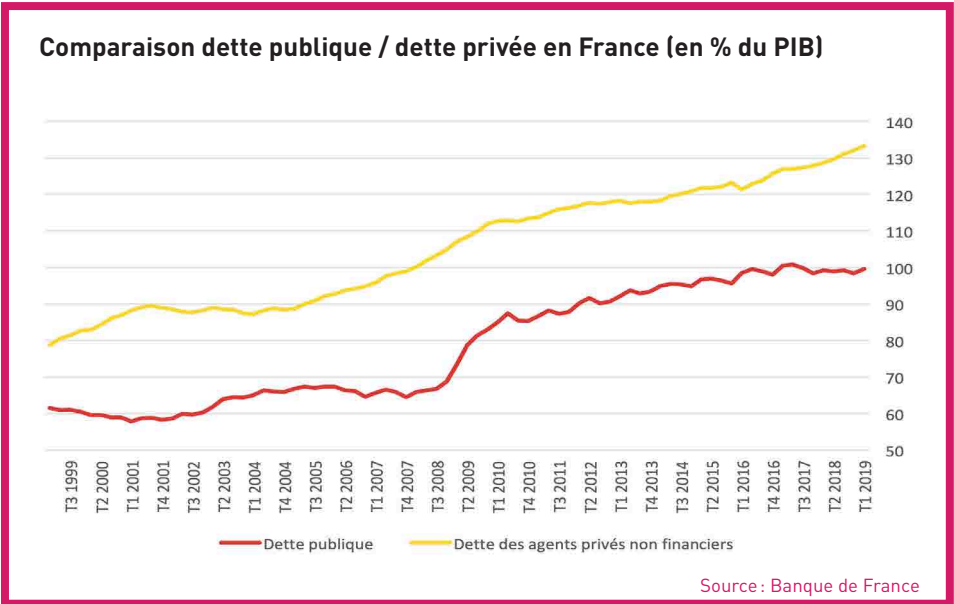
L'État doit prendre le relais

Il est clair que l'État doit prendre le relais et investir lui-même dans l'économie. Donner de la monnaie à des agents qui ne savent qu'en faire n'a pas d'intérêt. Les États doivent prendre leurs responsabilités, et la politique monétaire ne peut guère faire davantage pour l'économie européenne. C'est la seule manière d'éviter un nouveau cataclysme financier.

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir « Idée reçue : Il n'y a pas d'argent magique », *Lettre éco* n° 33

C'est la dette privée qui doit nous inquiéter



La dette privée attire peu de commentaires

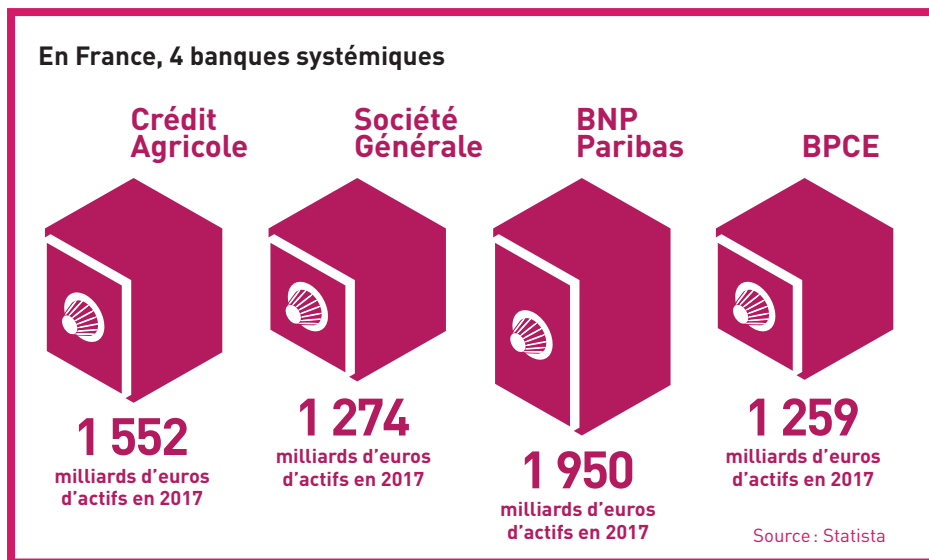
La dette publique occupe un temps considérable de l'espace médiatique. La dette privée ne bénéficie pas du même volume de commentaire. C'est curieux quand on constate sur le graphique que la dette privée dépasse les 135 % du PIB contre 100 % pour la dette publique. La dette privée (ménages et entreprises) française est également de 15 points supérieure à la moyenne de la Zone Euro. L'inquiétude est pourtant de mise : les crises financières trouvent systématiquement leur origine dans un excès d'endettement privé. Le FMI, dans son dernier rapport sur la stabilité financière, estime par exemple que 40 % de la dette des entreprises dans les économies avancées présente un risque de défaut.

La dette des entreprises françaises, y compris dans leurs activités à l'international, s'élève désormais à 143 % du PIB. C'est 170 % en Chine. Aux États-Unis, c'est la qualité des crédits octroyés aux PME qui préoccupe. Autant le dire clairement : le problème n'est pas la dette publique, mais bien la dette privée. C'est bien là que se trouvent les risques pour l'économie mondiale. Et ce sont bien ces chiffres, couplés à l'instabilité du secteur bancaire et financier, qui devraient nous alerter.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir : *Mémo* n° 13 du Pôle et *Lettres éco* n°s 31 et 33

Plus d'une banque systémique sur dix est en France



Des montants et des risques colossaux

Le nombre de banques systémiques n'a pas diminué depuis la crise de 2008 (29 dans le monde, dont 4 Françaises). Elles pèsent 51 700 milliards de dollars, soit environ 70 % du PIB de la planète (source: Statista). On dit de ces banques qu'elles sont « *too big to fail* » (trop grosses pour faire faillite). Le risque lié à ces établissements est de surcroît porté par les contribuables en cas de crise, comme en 2008. Il est alors étonnant que le sauvetage des banques n'ait pas entraîné un contrôle suffisant de la part des pouvoirs publics.

Une banque est dite « **systémique** » quand sa taille et ses activités sont telles qu'une chute de l'établissement entraînerait l'ensemble du système financier mondial. **Lehman Brothers** en est un exemple désormais célèbre.

L'insuffisance de la régulation

Le puissant lobby bancaire met en avant l'idée que toute régulation supplémentaire du secteur se traduit par une perte de performance des banques, donc un moindre financement de l'économie. Ce discours se tient pour les banques prises individuellement, mais pas au niveau global: la régulation vise la stabilité du système financier dans son ensemble, et sur ce point, le compte n'y est pas. L'opacité des relations entre banques et fonds d'investissement, la grande technicité de la régulation, le fait que les régulateurs viennent eux-mêmes du système bancaire, la faiblesse des moyens accordés aux autorités de contrôle... Ceci risque d'être bien maigre face à une éventuelle crise. Il est urgent de poser la question du contrôle social du système bancaire, trop important et dangereux pour être laissé entre les mains des banquiers. La création d'un Pôle financier public est un premier pas dans cette direction.

Chapitre VI /

ENVIRON- NEMENT

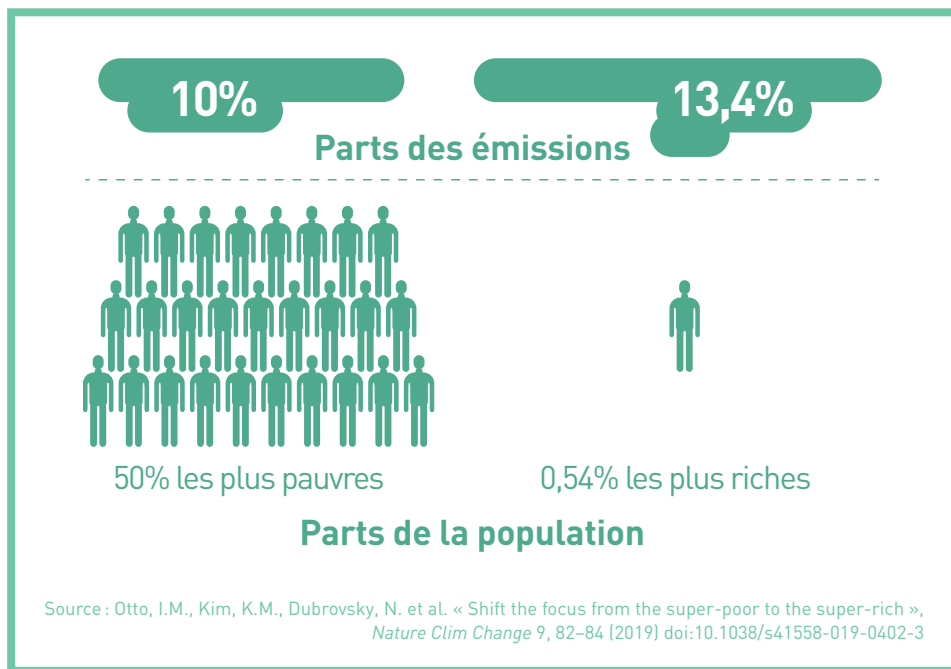
Tandis que les conférences et les accords sur le climat se multiplient depuis 1988 et la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), l'impact de l'Humanité sur le climat ne cesse d'augmenter. L'urgence climatique se fait donc de plus en plus pressante. Pour autant, la plupart des décideur-se-s politiques et diplomates du climat se satisfont des effets d'annonce.

Les catastrophes climatiques augmentent d'année en année et les dérèglements sont de plus en plus visibles. Sans une révolution des modes de vie occidentaux, les conséquences terribles du réchauffement climatique seront précipitées.

Pourtant, devant cette évidence, les politiques publiques restent timides et excluent toute remise en cause du système qui nous conduit dans cette impasse.

Cette inaction s'explique en partie par le fait que l'exploitation de la nature et de ses ressources va de pair avec l'exploitation des travailleur-se-s. Devant l'autel du profit, rien ne résiste. La lutte pour l'écologie est donc intimement liée à la lutte sociale, la rentabilité actionnariale étant l'adversaire désignée.

Les plus riches sont celles et ceux qui polluent le plus



La réduction des inégalités est un impératif social et écologique

Le lien entre urgence sociale et urgence climatique, c'est aussi la réduction des inégalités. La planète ne peut plus supporter le train de vie des ultra-riches. Les individus parmi les 0,54 % les plus riches émettent en moyenne 124 fois plus que ceux parmi les 50 % les plus pauvres. À elles et eux seul-e-s, ces 0,54 % les plus riches sont responsables de 13,40 % des émissions mondiales ! L'élévation du niveau de vie ne pourra se faire sans revenir sur celui des ultra-riches.

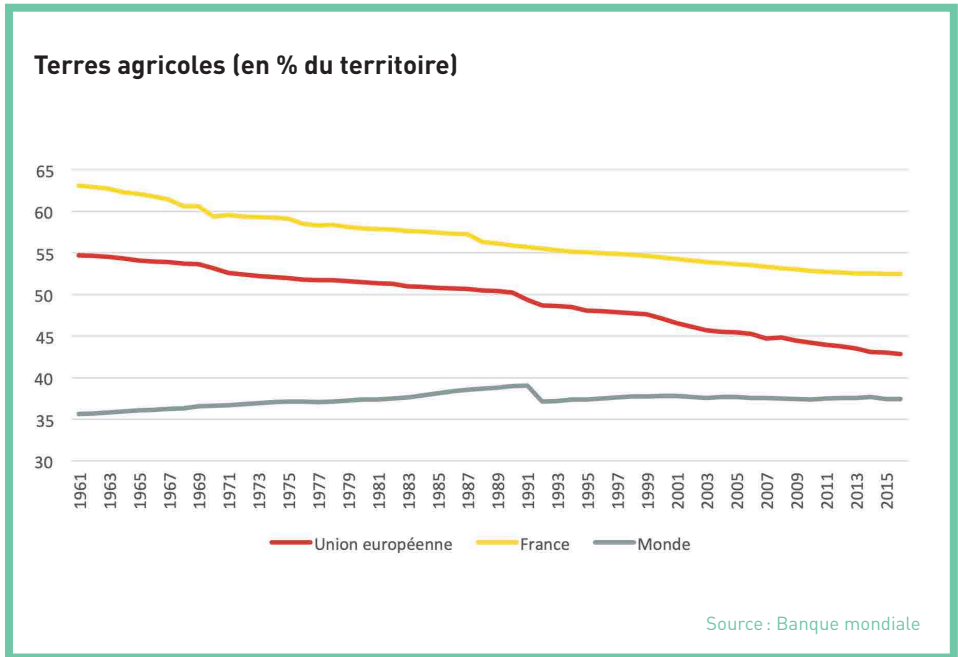
Appliquons le principe du « pollueur-payeur »

Il ne s'agit pas de dire que la seule taxation des plus aisé-e-s permettra de faire face à la

crise climatique, mais il est utile d'avoir ces chiffres en tête. De plus, compte tenu de la responsabilité des plus riches dans la pollution mondiale, un impôt écologique sur les grandes fortunes pour financer la transition écologique est justifié. Ces ressources pourraient notamment servir à équiper les ménages modestes en biens plus respectueux de l'environnement et à en finir par exemple avec les « passoires thermiques » via un programme de rénovation des logements. Ces transferts de revenus seraient non seulement bienvenus socialement, mais utiles du point de vue écologique.

Sans aucun doute, la redistribution des richesses est un instrument majeur d'une politique environnementale ambitieuse.

La destruction insoutenable des sols



De moins en moins de terres agricoles

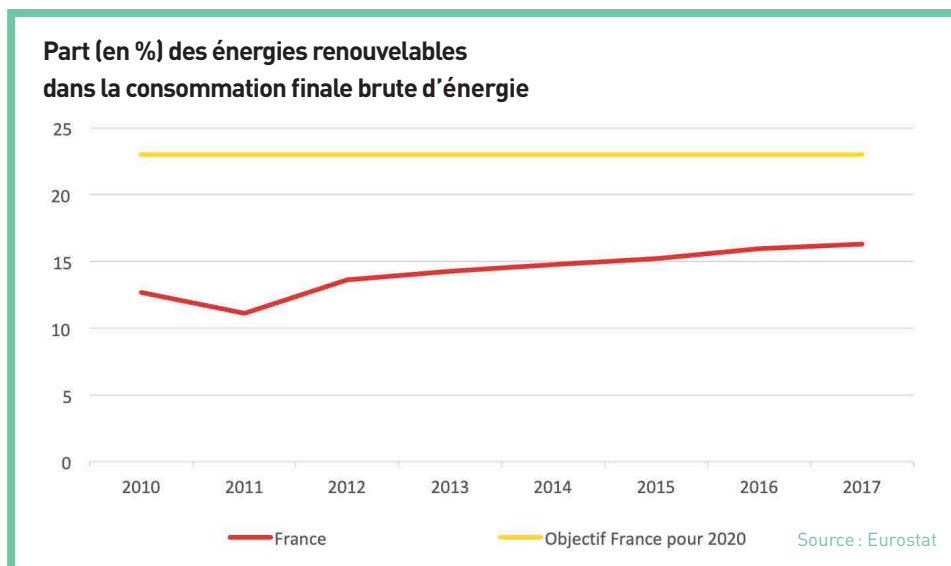
Alors que la population française, et donc les besoins alimentaires, ne cessent de croître, la surface agricole est en constante diminution depuis 60 ans. Moins de terres agricoles pour plus de besoins implique donc d'avoir de meilleurs rendements. D'abord assurés par des avancées technologiques, ces rendements se font aujourd'hui généralement au détriment de la qualité et de la santé des consommateurs. Dans ce secteur clé qu'est l'agriculture française, plus qu'ailleurs encore, la recherche absolue de la productivité ne peut être une boussole.

L'artificialisation des sols se poursuit

La baisse de la surface agricole s'explique notamment par une augmentation de la part des surfaces artificialisées. Ainsi, cette part a atteint 9,7 % du territoire métropolitain en 2017. La surface artificialisée a doublé depuis 1960, et le nombre d'hectares imperméabilisés a augmenté de plus de 60 % entre 1982 et 2012.

La dénaturation des sols par l'Humanité n'est pas sans conséquence sur le climat et la biodiversité. La fuite en avant, alors que la crise climatique s'amplifie, n'est pas tenable.

Énergies renouvelables : un échec inévitable sans politique industrielle



En 2010, dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », la France s'est fixé pour objectif qu'en 2020, 23 % de l'énergie consommée en France soit renouvelable. Au-delà de la critique possible du manque d'ambition de cet objectif, on voit qu'à trois années du terme, nous en étions encore loin. Pourtant, certains pays sont d'ores et déjà à près de 40 % voire plus, à l'image de la Suède, la Finlande ou encore la Lettonie.

La nécessité d'acteurs publics

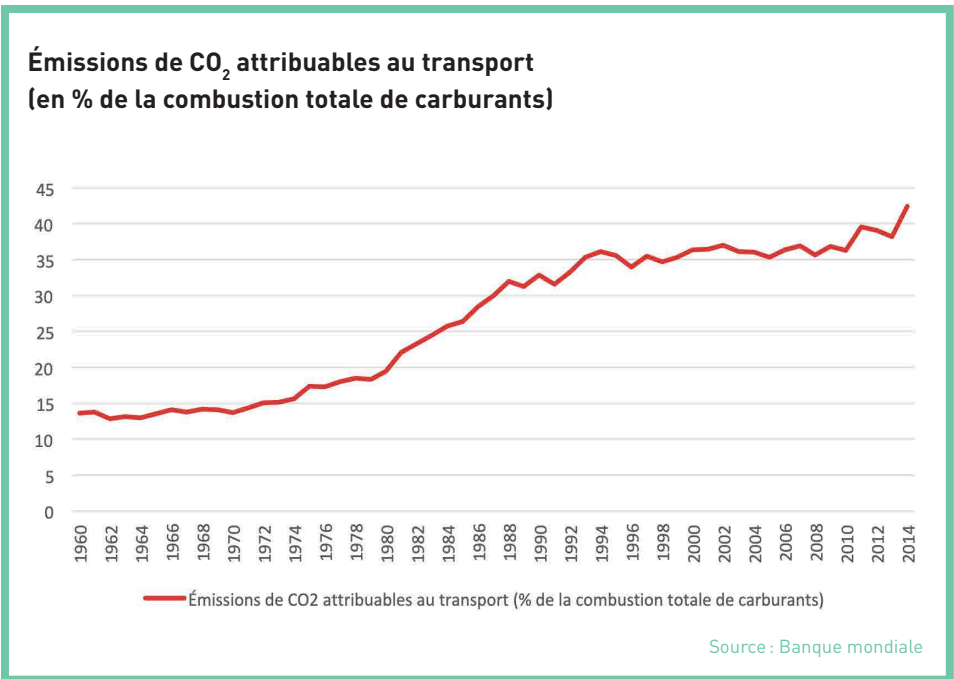
Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de recourir à des investissements publics massifs pour développer les énergies renouvelables. De tels investissements seraient évidemment pourvoyeurs d'emplois. Étant donnés les besoins grandissant en électricité, notamment du fait de la tendance à décarboner des biens

comme la voiture, il est clair que les modalités de production d'électricité sont une question majeure à laquelle nous devons collectivement répondre. Il est indispensable qu'en matière énergétique les pouvoirs publics restent maîtres. Le projet de scission d'EDF (dit « Hercule ») va totalement à l'encontre de cette logique, en ouvrant au marché une part de la gestion de l'énergie en lieu et place d'une véritable politique industrielle. Le défi énergétique qui se présente à nous rappelle donc la nécessité de disposer d'acteurs publics d'influence pour que la rentabilité financière ne soit pas la boussole des choix énergétiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir le communiqué intersyndical du 17 juin 2019 auquel a participé la FNME

CO₂ : l'enjeu majeur des transports



La part des transports dans les émissions de CO₂ liées à la consommation de carburants ne cesse d'augmenter pour la France. Elle représentait en 2014 plus de 40 % de nos émissions liées à la consommation de carburants. Au niveau global, le transport représente un quart des émissions mondiales. Loin de remettre en cause les gains de mobilité dont chacun peut profiter, cela doit nous amener à réfléchir à nos modalités de transports et aux infrastructures publiques.

Les transports collectifs, un levier d'action publique

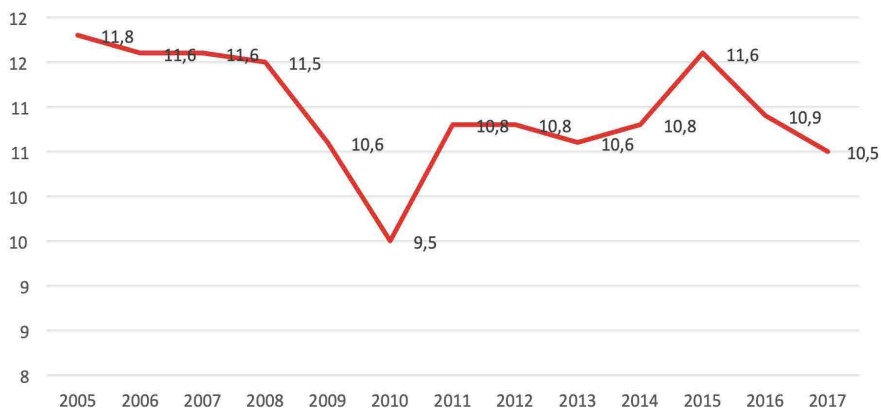
L'un des leviers importants est évidemment le développement massif des transports en commun afin de réduire les problèmes

de congestion que rencontrent chaque jour toutes les grandes agglomérations françaises. La question du tarif de ces transports en commun est également primordiale, pour que chacun y ait accès, sans aucune exclusion sociale.

Le développement du transport ferroviaire, notamment de proximité, est également un moyen de réduire l'impact du transport en réduisant la dépendance des populations à la voiture individuelle (dépendance particulièrement criante en zone rurale). Ce constat rend d'autant plus préoccupant l'abandon des petites lignes régionales par l'État et les dirigeants de la SNCF. Une vision claire sur l'intermodalité et sa mise en œuvre est urgente.

Fret ferroviaire : la France à la traîne

Part du rail dans le transport de marchandises en France (en %)



Source : Eurostat

La France, en retard sur ses objectifs et ses voisins

Pour rappel, le Grenelle de l'environnement de 2007 avait fixé l'objectif de transférer 25 % du transport routier vers d'autres modes de transport (essentiellement le ferroviaire). L'identification du problème ne date donc pas d'hier, mais les réponses politiques sont allées à l'encontre de cet affichage. Nos voisins ont d'ailleurs de meilleures performances en la matière. En Allemagne, le rail représente 17,5 % du transport de biens, ce qui correspond à la moyenne de l'Union européenne de 17,3 %. Les 7 points de retard pour le rail français par rapport à la moyenne européenne posent question. L'avantage du rail sur le plan écologique par rapport aux camions est clair dans le domaine des émissions de CO₂.

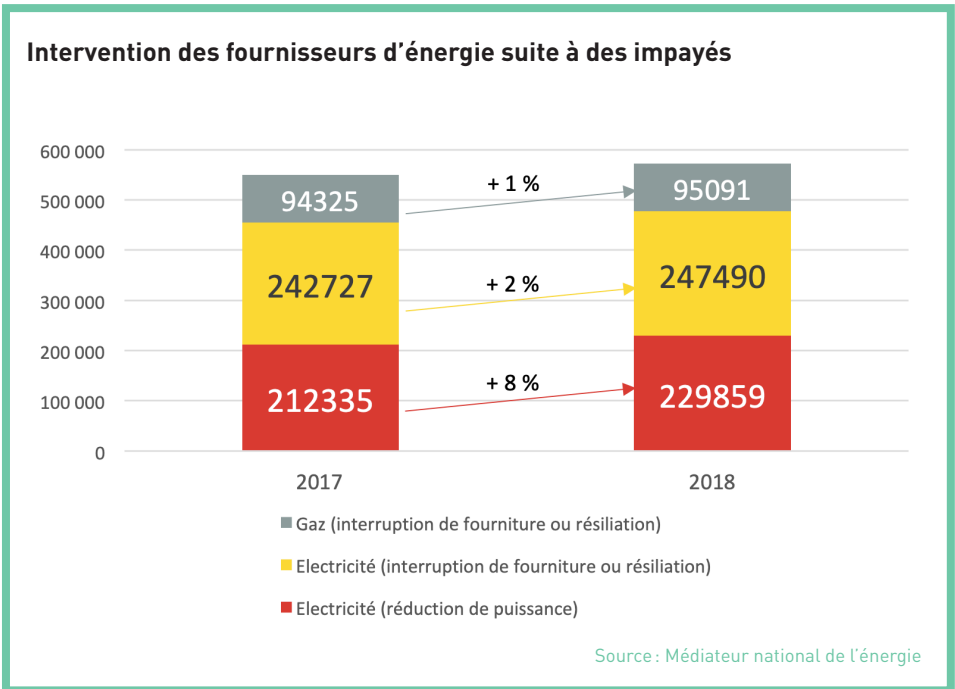
L'ouverture à la concurrence, frein au développement du fret

En vingt ans, le fret ferroviaire est passé de 57 milliards à 34 milliards de tonnes-kilomètre, soit une baisse de plus de 40 %. Difficile de ne pas faire le lien avec l'ouverture à la concurrence du fret ces dernières années.

L'État a une forte responsabilité dans cet abandon du fret ferroviaire, qui est un non-sens écologique.

Dans ce contexte, la **volonté de suspension – voire suppression – du train des primeurs Perpignan-Rungis** est d'autant plus incompréhensible.

Précarité énergétique : + 4,2 % d'interventions suite à des impayés



Après une hausse globale de 4,2 % entre 2017 et 2018, les interventions des fournisseurs d'énergies suite à des impayés ont bondi de 18 % (en électricité) et de 10 % (pour le gaz) au premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018.

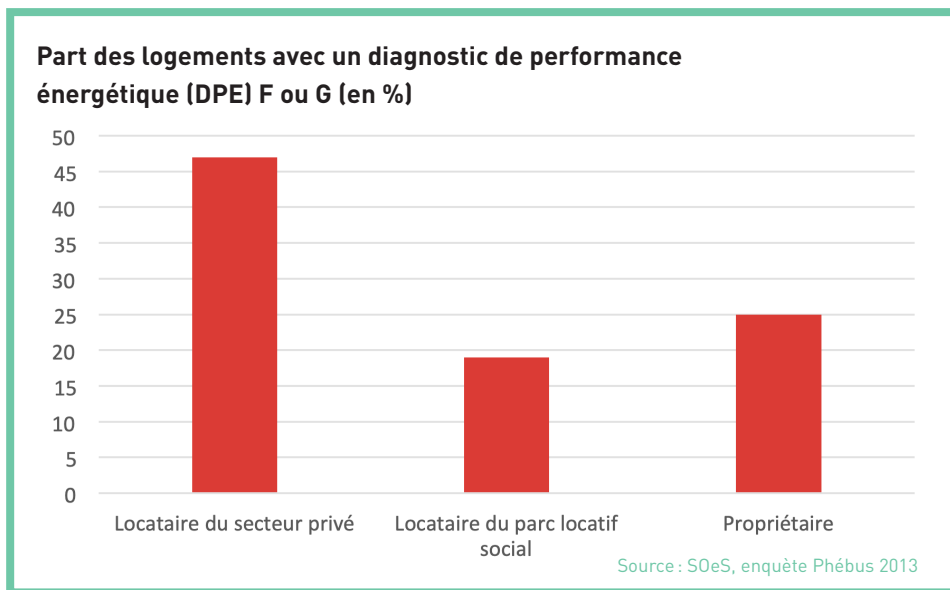
L'énergie est un besoin de première nécessité

Priver des familles en raison de leurs difficultés financières est une atteinte à leur dignité. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons voir inscrit dans la Constitution un droit opposable à l'accès à l'énergie ainsi

que la réduction de la TVA de 20 % à 5,5 % comme pour tous les produits de première nécessité.

Face à cette souffrance sociale, il est urgent d'interdire les expulsions de logement et les coupures tout au long de l'année pour les familles en situation de précarité, comme le demande la coalition européenne *Right to Energy* (« droit à l'énergie »). Difficile de penser à l'écologie et à la rénovation énergétique quand chaque euro compte pour régler ses factures. Fin du monde et fin du mois sont les deux versants d'un même problème.

Passoires thermiques: 7,4 millions de foyers mal isolés



Entre rendement locatif et écologie, le choix est vite fait

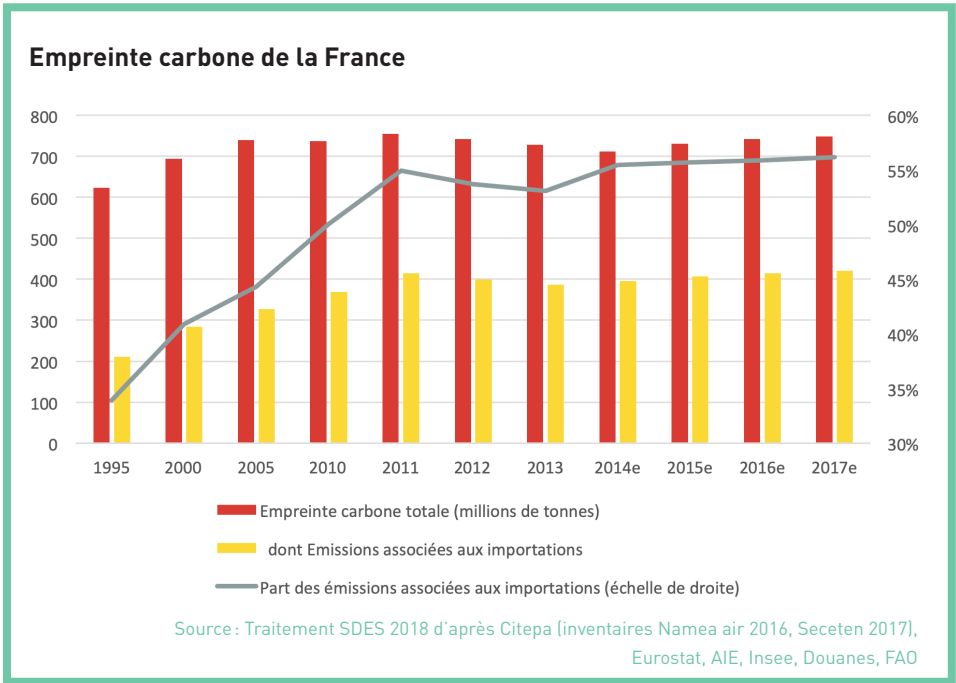
Sans intervention étatique, la construction écologique se heurte à un obstacle majeur: la rente des propriétaires. On le voit, les logements dans le parc locatif privé sont les moins performants du point de vue énergétique, puisque les travaux de rénovation sont synonymes de coûts supplémentaires à court terme pour les propriétaires. Ces derniers ont d'ailleurs de meilleurs logements personnels, notamment car en contrepartie d'un investissement en travaux, les factures énergétiques sont réduites. Enfin, c'est le parc social, où la rentabilité est laissée de côté, qui affiche les meilleurs résultats. Énième preuve que l'État a un rôle

prépondérant à jouer dans la transition écologique.

Un besoin d'investissement majeur

86 % des logements (tous statuts d'occupation confondus) ont une note égale ou inférieure à D. Il y a donc un besoin immense d'investissement pour la rénovation du parc immobilier en vue de la transition écologique. On compte, en 2019 en France, 7,4 millions de foyers qui vivent dans des logements mal isolés. Les conséquences sont claires: 6 millions de ménages ont du mal à payer leur facture d'énergie. Urgence sociale et urgence climatique sont liées. Traiter les deux de concert ne peut se faire sans politique économique d'ampleur, incluant la question du logement.

Empreinte carbone : + 20 % en trente ans



À quand une réduction de nos émissions de carbone ?

Depuis 1992 et le Sommet de la Terre à Rio, non seulement la France n'a pas réduit ses émissions de carbone, mais elle les a même augmentées de plus de 20 %. Malgré les grands discours de nos gouvernements, l'absence de mesures politiques ne trompe personne et les chiffres sont clairs : nos émissions ne baissent toujours pas.

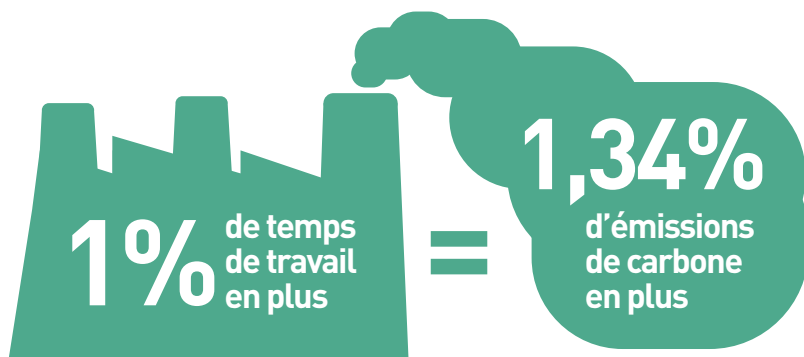
L'exportation de la pollution, la domination des pays riches

Pourtant, il n'est pas rare d'entendre que la France pollue de moins en moins. C'est en oubliant, de façon hypocrite, toutes les émissions engendrées par la production des pro-

duits que nous importons. Il est clair qu'en produisant de moins en moins en France, le carbone émis sur le territoire a été réduit. Mais en tant que consommatrice finale des produits importés, c'est bien la France qui est responsable de ces émissions. Cette capacité à exporter la pollution est un élément important des inégalités mondiales et de la domination des pays du Nord sur les pays du Sud.

Le 4 novembre 2019, à New-Delhi, capitale de l'Inde, les niveaux de microparticules ont atteint 40 fois le seuil de l'Organisation mondiale de la santé.

Diminuer le temps de travail : une mesure écologique



Source : Fitzgerald, Jared B., Juliet B. Schor, et Andrew K. Jorgenson. « Working Hours and Carbon Dioxide Emissions in the United States, 2007–2013 », *Social Forces* 96, n° 4 (1^{er} juin 2018) : <https://doi.org/10.1093/sf/soy014>.

Redonnons du sens à notre production

La réduction du temps de travail est l'une des mesures les plus emblématiques conciliant l'urgence sociale et l'urgence climatique. En effet, elle permet à la fois d'améliorer le quotidien des travailleur-se-s en emploi et également d'en retrouver un pour celles et ceux qui en sont privé-e-s. De plus, la réduction du temps de travail est un élément central pour une politique environnementale en réduisant les émissions de carbone. L'augmentation du temps de travail que connaît la France depuis plusieurs années, passant de 38,9 heures en 2002 à 40,5 heures en 2017 pour les travailleur-se-s à temps plein (Eurostat) n'a pas bénéficié au travail, dont les revenus stagnent. La déconnexion grandissante entre les salarié-e-s et leur outil de travail, couplée au morcellement de la production, conduit à perdre de vue le sens du travail. Or, sans vision sur notre propre production, nous n'avons plus conscience de la surproduction engendrée par notre activité.

Partageons les gains de productivité

En matière de productivité et de temps de travail, il est temps d'inverser la tendance. Selon des chercheurs, aux États-Unis, 1 % de temps de travail en plus correspond à 1,34 % d'émissions de carbone supplémentaires. C'est parce que nous travaillons mieux et plus vite qu'il faut d'urgence réduire le temps de travail. C'est une mesure de progrès social et environnemental. Réduire le temps de travail permettrait également aux salarié-e-s d'adopter des modes de vie plus respectueux de l'environnement sans effort majeur, en augmentant simplement leur temps libre. Un seul exemple ici : passer à la semaine de quatre jours réduirait de 20 % les trajets domicile-travail et donc les émissions de carbone qui y sont liées.

POUR ALLER PLUS LOIN

voir article « Travailler moins, c'est bon pour l'écologie ! » de la *Lettre éco* n° 31

CONCLUSION

Ces indicateurs ont vocation à épauler les militant-e-s dans notre démarche revendicative. Les classes dirigeantes ont une fâcheuse tendance à naturaliser les phénomènes économiques, c'est-à-dire à laisser penser qu'il existerait des « lois » économiques comme il en existe en science physique. Rien n'est plus faux. L'économie est une science sociale, et il n'y a alors pas une mais plusieurs manières de considérer l'économie. Il est dès lors parfaitement légitime que les économistes ne soient pas d'accord entre eux. Le document que vous tenez entre vos mains reflète, sur la base de travaux économiques et des meilleures données dont nous disposons, la vision que nous, à la CGT, portons sur l'économie. Comprendre les chiffres, c'est pouvoir ouvrir les possibles de deux manières.

D'abord en comprenant que le capitalisme financiarisé fonctionne... pour les 1 % les plus riches. Pour l'écrasante majorité de la population, le bilan est désastreux. Inégalités record et hyperconcentration des richesses, stagnation des revenus, déséquilibres économiques mondiaux, crises à répétition, chômage de masse, crise environnementale... Les indicateurs que nous proposons servent aussi à montrer la cohérence de notre démarche : justice sociale, efficacité économique et environnementale sont intrinsèquement liées. Nos revendications permettent de saisir dans un même mouvement ces trois dimensions.

Comprendre le monde dans lequel nous vivons du point de vue économique, c'est aussi ouvrir des perspectives et des alternatives. Une autre répartition des richesses, du travail sont possible. Notre système de protection sociale peut être renforcé et amendé, pas détruit comme c'est le cas depuis trente ans. Sans changement de cap radical, il faudra demain subir les conséquences d'une nouvelle crise financière, et, pire encore, les conséquences de la crise climatique. Seule une réorientation drastique de la politique économique permettra d'y faire face. Contribuer à comprendre le présent et penser l'avenir de notre économie : voilà en somme à quoi doit servir ce baromètre.

Glossaire

Action

Titre de propriété d'une entreprise en contrepartie d'un apport de capital, les actions ouvrent le droit à un versement de dividendes.

Avoirs

Éléments de la propriété d'un individu. Une maison ou une action sont des avoirs détenus.

Balance courante

Elle est égale aux flux monétaires sortants moins les flux monétaires entrants. Elle est en grande partie composée de la balance commerciale – c'est-à-dire des exportations de biens moins les importations de biens.

Base 100 en année N

L'indicateur en question est considéré comme valant 100 en année N. Cela permet de voir les évolutions facilement en %. Ainsi, si l'indicateur vaut 105 en année N +1, cela signifie qu'il y a eu une augmentation de 5 %.

BCE

Banque centrale européenne, dirigée par Christine Lagarde, elle est indépendante des États membres. La BCE détermine la politique monétaire de la zone euro, en fixant des taux d'intérêt directeurs notamment. Son objectif est d'obtenir une inflation de 2 % au sein de la zone euro.

CSG

Contribution sociale généralisée, prélèvement obligatoire qui participe au financement de la

sécurité sociale, et, depuis 2018, de l'assurance chômage, à la place des cotisations prélevées sur les salaires.

CSP

Catégorie socioprofessionnelle

Décile

Un décile représente 10 % de la population. En termes de richesses, D1 représente les 10 % les plus pauvres et D10 les 10 % les plus riches.

Dettes publiques/déficit public

Le déficit public est le solde annuel négatif (les dépenses étant supérieures aux ressources) du budget des administrations publiques. C'est donc un flux, on parle donc du déficit de l'année N. Au contraire, la dette publique correspond à l'ensemble des déficits accumulés auxquels on soustrait les remboursements. C'est un stock, on parle donc de la dette à date X.

Dividende

Un dividende est un versement d'une entreprise à ses actionnaires pour rémunérer le capital investi. Ce sont les actionnaires, réunis en assemblée générale, qui décident du versement de dividendes et de leur montant.

DPE

Diagnostic de performance énergétique, permet de définir la qualité des logements selon sa consommation d'énergie. Les lo-

gements sont classés de A pour les moins énergivores à G pour les plus énergivores.

ETP

Équivalent temps plein.

Euros constants/courants

Les euros constants permettent de donner la valeur réelle c'est-à-dire corrigée de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. Au contraire les euros courants sont les euros que l'on utilise dans le langage courant. Exemple : En 2018, l'inflation a été de 1,8 %, ainsi 101,80 euros courants fin 2018 valent 100 euros constants base 2017.

FMI

Fonds monétaire international.

FBCF/FNCF

La formation brute de capital fixe correspond à l'investissement. Pour la formation nette de capital fixe, on parle aussi d'investissement nouveau. Cela correspond à l'investissement qui dépasse l'amortissement.

G20

Groupe composé de dix-neuf pays et de l'Union européenne. Représente plus de 90 % du PIB mondial.

G7

Groupe des 7 économies réputées les plus puissantes au monde en 1975. Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Inflation

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure n'est pas complète, le phénomène inflationniste couvrant un champ plus large que celui de la consommation des ménages (Pour plus d'infos voir : *Note éco* 152, Pouvoir d'achat : comprendre la réalité des chiffres).

ISF-IFI

L'impôt de solidarité sur la fortune a été transformé en 2018 en impôt sur la fortune immobilière par Emmanuel Macron. L'IFI ne prend notamment plus en compte le patrimoine détenu sous forme d'actions. Il a rapporté 3,5 milliards de moins que l'ISF aux finances publiques en 2018.

LME

Loi de modernisation de l'économie de 2008.

Médiane

La médiane est le niveau où 50 % de la population se situe au-dessus et 50 % en dessous. Si la médiane est en dessous de la moyenne, cela signifie qu'il y a de plus fortes inégalités au-dessus. Par exemple, le salaire médian est inférieur au salaire moyen car il n'y a pas de limite supérieure aux salaires tandis qu'il y a un plancher (le Smic), les très hauts salaires tirent donc la moyenne vers le haut.

Obligation

Une obligation est un titre de dette émis sur les marchés financiers par un agent économique (l'État ou une entreprise). Les OAT (obligations assimilables au Trésor) sont les obligations émises par l'État.

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques. Organisation internationale d'études économique, regroupant 36 pays, pour la plupart des économies développées.

OIT

Organisation internationale du travail.

Pass culture

Dispositif mis en expérimentation depuis juin 2019 dans 14 départements consistants à offrir un crédit, via une application, de 500 € aux jeunes de 18 ans pour acheter des biens ou services culturels.

PIB

Produit intérieur brut, c'est la somme des richesses créées sur un territoire pour une période donnée, une année généralement.

Prélèvement forfaitaire unique ou Flat-Tax

Taux de taxation forfaitaire du capital à hauteur de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux). Avant 2018 et cette réforme, le capital était taxé à hauteur de 15,5 % pour les prélèvements et selon le revenu fiscal de référence pour l'impôt sur le revenu (jusqu'à 45 %). C'était donc une taxation progressive.

Rapport interdécile

Le rapport interdécile est le rapport entre le neuvième décile (niveau de vie qui sépare les 90 % qui touchent le moins des 10 % qui

touchent le plus) et le premier décile (niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres des 90 % restants).

RUA (revenu universel d'activité)

Projet de réforme et d'unification de différentes prestations sociales (aides au logement, prime d'activité, RSA...) en fonction de la situation individuelle.

SNU

Service national universel, visant à remplacer l'ancien service militaire, il s'agit d'un service civique d'un mois imposé aux jeunes de 16 à 18 ans. Sa première expérimentation en 2019 a suscité de vives polémiques.

Taux d'intérêt directeur

Taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE), notamment pour le refinancement des banques. Ces taux ont une influence sur tous les taux d'intérêt en vigueur dans l'Union européenne.

Valeur ajoutée (VA)

La valeur ajoutée est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise, un secteur d'activité ou un agent économique au cours d'une période donnée. La valeur ajoutée est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières).

URGENCE SOCIALE

URGENCE ENVIRONNEMENTALE





D'où vient la dette publique ? Comment évoluent les versements de salaires et de dividendes depuis quarante ans ? Combien coûtent les cadeaux fiscaux consentis aux ménages les plus riches ? Quelle est l'efficacité de la protection sociale sur la réduction de la pauvreté ? Comment évolue l'empreinte carbone de la France ? Sur ces questions et bien d'autres, il est important d'avoir en tête quelques chiffres et indicateurs clés en matière économique et sociale. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce livre a vocation à éclairer et nourrir le débat. L'économie est l'affaire de toutes et tous, et comprendre les chiffres permet de mener la bataille des idées et de construire les alternatives dont nous avons grandement besoin, tant la triple crise sociale, économique et environnementale s'amplifie. Sur ces trois points liés entre eux, il y a urgence.